

Royaume du Maroc

Ministère de l'Économie et des Finances

Direction des Etudes et des  
Prévisions Financières



المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC

وزارة الاقتصاد والمالية  
F. C. U. O. I. F. A. C. O. A. E. M. O. K.

مديرية الدراسات والتوقعات المالية  
F. E. F. H. I. F. Y. S. O. E. U. E. I. A.  
K. O. I. K. E. N. I. K. M. Q. X. I. I.

# Rapport d'activité 2013



## *Mot du Directeur*

*Dans un environnement mondial et régional en mutation avec des trajectoires de reprise divergentes selon les contextes et les pays, l'année 2013 est caractérisée par un redressement de la croissance de l'économie mondiale et ce, par le soutien apporté à l'activité par des politiques monétaires accommodantes, par l'amélioration de la situation sur les marchés de capitaux et par le rétablissement progressif de la confiance des agents économiques. Cette évolution cache, toutefois, des dynamiques différentes.*

*De même, la croissance dans la zone euro resterait entravée par les effets de la crise de 2008 dont, essentiellement, l'atonie des marchés du crédit. Les États-Unis devraient enregistrer une expansion plus rapide que d'autres économies avancées. Les perspectives de croissance sont, également, divergentes dans les économies émergentes tirée principalement par la Chine, tandis que l'expansion des autres pays émergents est limitée par des facteurs structurels. Pour ce qui est de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), la croissance resterait faible en raison des difficultés de la transition politique, économique et sociale que vivent certains pays.*



*C'est dans ce contexte que l'économie marocaine s'est essayée à maintenir son trend de croissance dans un environnement régional souvent peu porteur mais où des dynamiques de restructuration refont les systèmes productifs mondiaux et offrent de nouvelles opportunités à la modernisation économique du pays. Certaines réussites, notamment, des percées à travers de nouvelles spécialisations industrielles confirment la capacité et le potentiel du pays à se réformer, à se moderniser et à saisir les opportunités d'un monde en perpétuel devenir. En même temps, les gaps à rattraper en termes de réformes et de repositionnement dans la compétitivité mondiale s'affirment comme des contraintes majeures à la croissance et au progrès global du pays et commencent à s'imposer comme des urgences.*

*À côté des grandes réformes attendues, des prérequis relatifs à la sauvegarde des équilibres extérieurs et intérieurs pèsent désormais, de tout leur poids, sur le financement de l'économie et sur la soutenabilité de l'effort d'investissement pourtant vital pour l'avenir du pays. Les questions de l'éducation, de l'emploi, de la protection sociale, de la lutte contre la précarité et les inégalités, en vue de garantir un accès égal, notamment d'un point de vue genre, aux droits économiques, sociaux et environnementaux, en dépendent aussi.*

*L'ambition du pays d'asseoir une démocratie participative soucieuse du respect de la dignité humaine, dans le cadre d'un modèle de développement plus inclusif, capable de soutenir dans la durée un potentiel de croissance élevée, se conjugue désormais à l'aune de l'accélération des réformes, à l'amélioration significative de la gouvernance et à la gestion de proximité des questions du développement durable.*

*C'est dans ce contexte que les équipes de la DEPF se sont mobilisées ensemble et ont redoublé d'efforts, à travers un investissement conséquent en termes de veille, d'affinement des outils d'analyse et de modélisation, d'échanges et de coopération internationale, pour suivre au plus près l'évolution de l'environnement mondial, régional et national et en tirer les conséquences pour mieux appréhender les performances de l'économie nationale, ses atouts, ses faiblesses et interroger, à la faveur de ces évolutions, la dynamique des réformes conduite par le Royaume surtout après l'adoption de la nouvelle constitution.*

*Ainsi, durant l'année 2013 la DEPF a participé comme les autres années à l'élaboration de la Loi de Finances de l'année 2014 à travers l'élaboration du cadrage macroéconomique, du Rapport Économique*

*et Financier et du Rapport sur la Budgétisation Sensible au Genre. Elle a, également, veillé à l'enrichissement de ses actions métiers liées essentiellement aux questions de la croissance, au profil des finances publiques et au suivi du système financier, à la problématique de la compétitivité, à l'attractivité et au positionnement de l'économie marocaine ainsi qu'à l'évaluation de l'action publique, notamment, au niveau des politiques sectorielles.*

*S'agissant des actions d'appui à la bonne marche des travaux de la Direction, cette dernière ne cesse de développer et affiner ses outils de modélisation et de prévision, de consolider son système d'information, de redynamiser le processus de programmation stratégique et de moderniser sa gestion des ressources humaines. Ainsi, la DEPF veille sur la dynamisation des axes de coopération et de partenariat liant la Direction à plusieurs organismes nationaux et internationaux.*

*Mohamed CHAFIKI*

*Directeur des Etudes et des Prévisions Financières*

## Table des matières

<i>Mot du Directeur</i> .....	2
NOTRE MISSION .....	6
ORGANIGRAMME .....	7
RESSOURCES HUMAINES.....	8
INTRODUCTION.....	9
<b>PARTIE I : ACTIONS TRANSVERSALES DE LA DIRECTION .....</b>	<b>11</b>
<b>1. Participation à l'élaboration de la Loi de Finances .....</b>	<b>11</b>
1.1. Cadrage macro-économique .....	11
1.2. Rapport Economique et Financier 2014.....	13
1.3. Rapport Budget Genre 2014.....	13
<b>PARTIE II : ACTIONS METIERS DE LA DIRECTION .....</b>	<b>15</b>
<b>1. Diagnostic de la croissance économique .....</b>	<b>15</b>
<b>2. Affinement des analyses au niveau des finances publiques.....</b>	<b>17</b>
<b>3. Secteur financier .....</b>	<b>18</b>
<b>4. Suivi et analyse de l'actualité économique nationale.....</b>	<b>20</b>
3.1. Analyse conjoncturelle.....	21
3.2. Elaboration des prévisions économiques trimestrielles.....	21
<b>5. Analyse de la conjoncture internationale .....</b>	<b>21</b>
4.1. L'environnement international et son impact sur l'économie nationale .....	22
4.2. Intégration du Maroc à l'économie mondiale .....	23
<b>6. Compétitivité économique .....</b>	<b>25</b>
5.1. Approfondissement du diagnostic de la compétitivité extérieure.....	25
5.2. Perception et positionnement du Maroc au niveau international .....	26
5.3. Suivi et analyse de l'attractivité du Maroc pour les IDE.....	27
<b>7. Evaluation de l'action publique.....</b>	<b>28</b>
6.1. Evaluation des politiques sectorielles .....	28
6.1.1. Agriculture et pêche.....	28
6.1.2. Activités secondaires.....	29
6.1.3. Activités tertiaires et économie du savoir .....	30
6.2. Evaluation des politiques sociales .....	31
6.2.1. Analyse de l'impact des politiques sociales .....	31
6.2.2. Budgétisation sensible au genre.....	33
<b>8. Appréciation de la dynamique régionale .....</b>	<b>33</b>

<b>PARTIE III : DEVELOPPEMENT DES PROJETS D'APPUI.....</b>	<b>35</b>
<b>1- Perfectionnement des outils de simulations des politiques économiques .....</b>	<b>35</b>
1.1. Les Modèles Economiques .....	35
1.2. Les Modèles Multisectoriels .....	36
<b>2- Refonte globale de la banque de données MANAR.....</b>	<b>37</b>
<b>3- Système Intégré de Gestion et d'Evaluation de Projet (SIGEP) .....</b>	<b>39</b>
<b>4- Modernisation de la gestion des ressources humaines .....</b>	<b>39</b>
4.1. Formation .....	39
4.2. Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences .....	39
<b>5- Coopération.....</b>	<b>40</b>
5.1. Coopération dans le cadre de la Budgétisation Sensible au Genre .....	40
5.2. Coopération avec la Direction Générale du Trésor (DGT) en France .....	41

## NOTRE MISSION

La Direction des Etudes et des Prévisions Financières est chargée de :

- faire toute proposition et procéder à toute étude de nature à éclairer le ministre de l'économie et des finances en matière de politique financière, économique et sociale ;
- contribuer à l'élaboration du projet de loi des finances par la préparation du cadre macro-économique et assurer les prévisions financières et l'élaboration du rapport économique et financier du projet de loi de finances qui détermine les grandes lignes de l'équilibre économique et financier du projet ;
- analyser les informations économiques, financières et sociales et suivre l'actualité économique nationale ;
- suivre l'évolution de l'environnement international, évaluer son impact sur l'économie nationale, étudier les conséquences des accords internationaux sur le Maroc et apprécier la compétitivité de l'économie nationale ;
- contribuer à l'évaluation des impacts, sur l'économie nationale, des politiques économiques, financières et sociales ainsi que des grands projets publics ;
- contribuer à l'élaboration, à l'analyse et à l'évaluation des politiques sectorielles ;
- mettre en place, développer les instruments de prévision et de modélisation du ministère de l'économie et des finances et créer les bases de données nécessaires dans le cadre des attributions du ministère ;
- contribuer au perfectionnement des méthodes de traitement de l'information du ministère de l'économie et des finances et au développement des informations nécessaires pour assurer ses missions ;
- participer à la préparation et au suivi de l'exécution du plan de développement économique et social, dans la limite des attributions du ministère des de l'économie et des finances ;
- élaborer et assurer le suivi du programme d'action stratégique du ministère lié aux réformes financières, économiques et sociales et contribuer à l'élaboration de ces réformes.



# ORGANIGRAMME



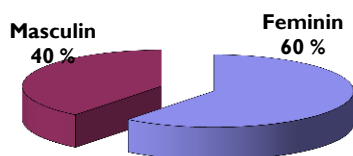
## RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2013, la Direction des Etudes et des Prévisions Financières comptait 104 agents dont 90 cadres, ce qui représente un taux d'encadrement de l'ordre de 85,5%. Le taux de féminisation au sein de la DEPF est de 60% et de 30% au niveau des responsables.

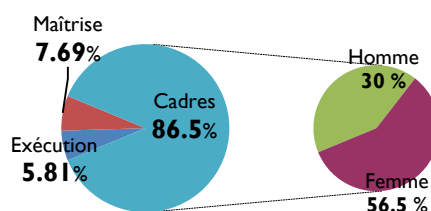
Les ressources humaines de la DEPF sont jeunes avec un âge moyen de 40 ans, la pyramide des âges montre que 73% de l'effectif de la Direction ont moins de 44 ans et 27% ont plus de 45 ans.

Par rapport au profil, les ingénieurs représentent 46% de l'effectif total de la Direction suivi par les administrateurs avec une part de 35%. Par niveau de formation, 70% des cadres ont un diplôme des études supérieures de BAC+5.

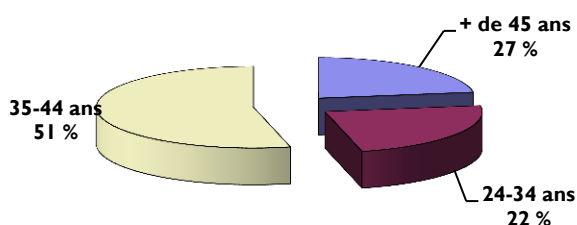
### ➤ Effectif par genre :



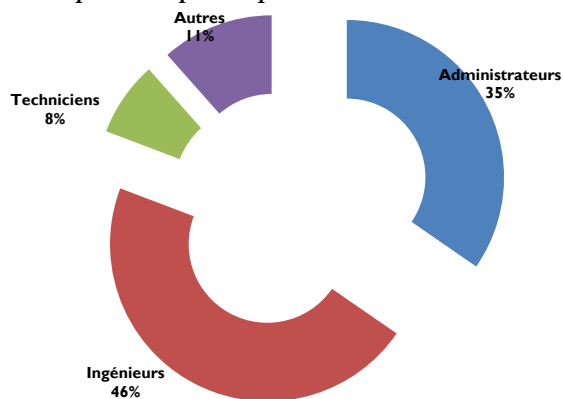
### ➤ Taux d'encadrement :



### ➤ Tranches d'âge :



### ➤ Répartition par corps :





## INTRODUCTION

L'année 2013 a été marquée par un environnement mondial et régional en mutation avec des trajectoires de reprise divergentes selon les contextes et les pays. Mais d'un point de vue global, la croissance de l'économie mondiale s'est redressée graduellement à partir du deuxième semestre 2013, confortée par le soutien apporté à l'activité par des politiques monétaires accommodantes, par l'amélioration de la situation sur les marchés de capitaux et par le rétablissement progressif de la confiance des agents économiques.

Au niveau national, certaines réussites, notamment, des percées à travers de nouvelles spécialisations industrielles confirment la capacité et le potentiel du pays à se réformer, à se moderniser et à saisir les opportunités d'un monde en perpétuel changement. Parallèlement, les gaps à rattraper en termes de réformes et de repositionnement dans la compétitivité mondiale s'affirment comme des contraintes majeures à la croissance et au progrès global du pays et s'imposent comme des urgences.

Dans ce contexte la DEPF veille, à travers ses réflexions et ses analyses, au suivi des pulsions du monde et essaie de les interroger, notamment, au regard des défis qu'elles impliquent pour notre pays et à l'affinement des analyses afférentes à l'évolution de l'activité économique et financière du Maroc et ses implications sur le plan social.

Ainsi, la Direction s'est essayée durant l'année 2013 à participer activement aux travaux transverses du Ministère à travers l'élaboration du Rapport Economique et Financier et du Rapport sur la Budgétisation Sensible au Genre. Elle a également veillé à l'élaboration du cadrage macroéconomique. Au niveau interne, la DEPF a privilégié les travaux à caractère fédérateur autour des thématiques structurelles, en phase avec toutes les transformations qui s'opèrent au niveau national, régional et international.

Les axes traités couvrent des problématiques liées aux questions du positionnement de l'économie marocaine, de la compétitivité et de l'attractivité, de la croissance, du développement régional et de la contribution à l'évaluation des politiques publiques.

En matière d'amélioration des outils d'analyse et de prévision, la DEPF a poursuivi en 2013 l'affinement de ces instruments de modélisation et de prévision et la consolidation de son système d'information. Elle s'est, également, inscrite dans le processus de modernisation de son management en s'appuyant sur la redynamisation du processus de programmation stratégique et en privilégiant la formation et la coopération.

Ainsi, le rapport d'activité de la DEPF est structuré en trois parties. La première retrace l'action transversale de la Direction, à travers la contribution à l'élaboration du Projet de loi de Finances et le suivi de son exécution, la consolidation du cadre macroéconomique et l'élaboration du Rapport Economique et Financier et le Rapport Genre. La deuxième partie dresse un bilan des actions métiers de la Direction réalisées au cours de l'année 2013 en lien avec les préoccupations majeures du Ministère de l'Economie et des Finances sur des questions liées au processus d'ouverture et d'intégration du Maroc. Les études et les réflexions menées ont porté, notamment, sur la problématique de la croissance économique, les finances publiques, la compétitivité et l'évaluation des politiques économique, financière, sectorielle et sociale et sur le développement régional.

La troisième partie du rapport a trait à l'action de la DEPF en matière de renforcement et d'amélioration de ses actions d'appui. Ces actions ont porté, essentiellement, sur la poursuite du processus du développement de ses instruments de travail dont les modèles et les maquettes de prévision et de simulation et d'évaluation des

impacts, au renforcement du système d'information de la Direction à travers, notamment, la refonte de la banque de données économiques et sociales «MANAR», la mise en exploitation du système intégré de gestion et d'évaluation de projets « SIGEP », la modernisation de la gestion des ressources humaines et le renforcement de la coopération nationale et internationale.

## **PARTIE I : ACTIONS TRANSVERSALES DE LA DIRECTION**

### **1. PARTICIPATION À L'ÉLABORATION DE LA LOI DE FINANCES**

Privilégiant l'action transversale, la DEPF a activement participé à l'élaboration du Projet de Loi de Finances 2014 (PLF 2014) à travers l'élaboration des prévisions macroéconomiques sous-jacentes au Projet de Loi de Finances, du Rapport Economique et Financier et du Rapport sur la Budgétisation Sensible au Genre accompagnant le PLF 2014. Le suivi de l'exécution de la Loi de Finances 2013 a été, également, assuré.

#### **1.1. Cadrage macro-économique**

Dans le cadre des travaux du comité de conjoncture et prévisions économiques et du comité de conjoncture économique et financière, plusieurs travaux relatifs au cadre macroéconomique ont été réalisés durant l'année 2013. En effet, la Direction a procédé à l'actualisation du cadre macro-économique qui sous-tend les prévisions de la Loi de Finances 2013 et à l'établissement des projections pour le Projet de Loi de Finances 2014. La Direction a procédé, également, à l'élaboration et à l'actualisation du cadre macroéconomique à moyen terme (2013-2018). De même, différents scénarii ont été arrêtés en fonction de l'évolution de la conjoncture internationale et nationale (campagne agricole, prix des matières premières, ...) et de la publication des données statistiques nouvelles, notamment, celles du commerce extérieur.

Les comptes nationaux provisoires 2013 ont fait ressortir un taux de croissance du PIB, aux prix constants de 4,4%, soit une réalisation en ligne avec les prévisions du MEF qui a tablé, dès le mois d'octobre 2012 dans le cadre de la Loi de Finances 2013 sur une croissance de l'ordre de 4,5%.

Le modèle de croissance marocain a fait preuve de solidité et de fort potentiel en enregistrant une croissance du PIB national de 4,4% en 2013 après 2,7% en 2012, en dépit d'un contexte international et régional perturbé. Le Maroc a, en effet, réussi à conjuguer ses réformes démocratiques et les acquis économiques du passé pour préserver un niveau de croissance consolidée en faveur d'une diversification et d'une modernisation accrues de la base productive et d'une spécialisation progressive dans les activités à forte valeur ajoutée.

Afin d'améliorer la qualité et le processus d'élaboration des prévisions économiques au sein de la DEPF, de nombreuses actions ont été menées en 2013 et ont porté notamment sur l'affinement des instruments de prévision, le traitement de l'information et sur une meilleure coordination des actions des intervenants dans l'exercice de prévision.

#### **Encadré : Processus d'élaboration du cadre macro-économique**

La Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF), de par ses attributions, a œuvré au développement des outils de prévision afin de mieux cerner les aléas qui entourent l'économie nationale, de fournir une vision globale de son évolution présente et future et d'atteindre l'objectif ultime consistant en l'éclairage des pouvoirs publics par des études et des simulations de scénarii sur les marges de manœuvre possibles en matière de politique économique.

Dans le souci d'assurer une meilleure qualité de la prévision, la DEPF a instauré un comité de conjoncture et de prévision qui regroupe, sous la présidence du Directeur de la DEPF, tous les

intervenants dans le processus de l'élaboration des prévisions. L'élaboration du cadre macro-économique passe par un processus précis à savoir :

- ***La mise à jour du modèle de prévision et l'ajustement des paramètres :***

Une relecture des évolutions récentes est effectuée après introduction des données officielles, en l'occurrence celles des comptes nationaux. A ce sujet, la DEPF a enrichi son système d'information par la mise en place d'une banque de données économiques et sociales MANAR. Celle-ci permet de doter le Ministère en général et la Direction en particulier d'un système intégré d'aide à la décision. Ce système offre à la Direction les moyens de réaliser ses travaux de prévision et d'analyse économique et financière dans des délais raisonnables et de construire des modèles sur la base de données fiables et préalablement traitées.

L'actualisation des données permet, également, de vérifier que les relations estimées continuent à fournir une approximation satisfaisante des dernières observations. Un ajustement de certains paramètres du modèle peut s'opérer pour tenir compte d'éventuelles modifications de l'environnement économique.

- ***La définition des hypothèses de projection :***

La qualité des projections macro-économiques issues du modèle dépend fortement des hypothèses qui sont introduites. Ainsi, les valeurs des variables exogènes clefs relatives à l'environnement international et à la politique économique sont judicieusement déterminées et prolongées sur la période de prévision. Ces variables concernent notamment les perspectives de croissance dans les pays partenaires, la demande étrangère adressée au Maroc, le taux de change, les cours des matières premières notamment le pétrole, le blé, les phosphates et dérivés et la production céréalière.

La formulation des hypothèses concernant l'évolution des écarts à la prévision. Ces écarts reflètent l'influence des facteurs non pris en compte par le modèle économétrique tels que les chocs exogènes. Leur gestion se fait équation par équation et leur estimation sur la période de prévision fournit un positionnement par rapport au comportement moyen.

- ***L'affinement du scénario prévisionnel central***, par itérations et retouches successives. Cette étape concerne en particulier les variables endogènes, l'objectif étant d'assurer une cohérence d'ensemble compatible avec les hypothèses exogènes retenues.
- ***L'élaboration de variantes ou de scénarios alternatifs*** : cette étape permet de tester l'impact d'options de politique économique ou de variations de l'environnement international (prix des matières premières) et national (production céréalière) en comparaison avec les résultats du scénario central.
- ***L'appréciation par les responsables des activités***, en concertation entre les Divisions de la Direction, ajustements et itérations entre les blocs, finalisation du cadre macroéconomique.
- ***La rédaction de la note de cadrage macro-économique*** : l'élaboration d'une note décrivant la conjoncture et la situation économique de l'exercice budgétaire en cours (N-1) et incluant les principaux indicateurs de performance macro-économique. La Note présente, également, les perspectives économiques et financières de l'exercice à l'étude (N) avec une analyse de sensibilité sous forme de variantes.
- ***La validation du cadrage macro-économique*** : Les résultats du cadre macro-économique, notamment, les recettes fiscales élaborés par la DEPF sont discutés et examinés dans le cadre des réunions du Comité de Conjoncture Financière regroupant l'ensemble des Directions du Ministère. Le cadre macro-économique est ensuite présenté par Monsieur le Directeur des Etudes et des Prévisions Financières au Comité des Directeurs, présidée par Monsieur le Ministre et en présence des Directeurs des différentes structures du Ministère. Cette phase permet de valider les projections macro-économiques et de formuler, le cas échéant, des modifications et d'apporter des ajustements.
- ***Développement des instruments de prévision*** : La DEPF dispose d'un système de maquettes économétriques de prévision et d'analyse économique de fréquence annuelle et

trimestrielle, fonctionnant de manière interdépendante, impliquant plusieurs services pour assurer une appropriation collective des outils et institutionnaliser un processus itératif et concerté de prévision, favorisant le débat autour des prévisions de la DEPF au sein du Comité de Conjoncture et de Prévision et permettant aux structures concernées de simuler des changements dans l'environnement de leurs secteurs respectifs.

## 1.2. Rapport Economique et Financier 2014

La préparation du PLF 2014, intervient dans un environnement mondial et régional en mutation avec des trajectoires de reprise divergentes selon les contextes et les pays.

D'un point de vue global, la croissance de l'économie mondiale devrait se redresser graduellement à partir du deuxième semestre 2013 et durant l'année 2014, confortée en cela par le soutien apporté à l'activité par des politiques monétaires accommodantes, par l'amélioration de la situation sur les marchés de capitaux et par le rétablissement progressif de la confiance des agents économiques. C'est dans ce contexte que l'économie marocaine s'essaie à maintenir son trend de croissance dans un environnement régional souvent peu porteur mais où des dynamiques de restructuration refaçonnent les systèmes productifs mondiaux et offrent de nouvelles opportunités à la modernisation économique du pays. Certaines réussites, notamment, des percées à travers de nouvelles spécialisations industrielles confirment la capacité et le potentiel du pays à se réformer, à se moderniser et à saisir les opportunités d'un monde en perpétuel devenir. En même temps, les gaps à rattraper en termes de réformes et de repositionnement dans la compétitivité mondiale s'affirment comme des contraintes majeures à la croissance et au progrès global du pays et commencent à s'imposer comme des urgences.

A côté des grandes réformes attendues, des prérequis relatifs à la sauvegarde des équilibres extérieurs et intérieurs pèsent désormais, de tout leur poids, sur le financement de l'économie et sur la soutenabilité de l'effort d'investissement pourtant vital pour l'avenir du pays. Les questions de l'éducation, de l'emploi, de la protection sociale, de la lutte contre la précarité et les inégalités en vue de garantir un accès égal, notamment d'un point de vue genre, aux droits économiques sociaux et environnementaux en dépendent aussi.

Tenant compte de ces éléments, l'édition 2014 du Rapport Economique et Financier (REF) s'est essayée à l'exercice de la contextualisation du PLF 2014, à travers une lecture renouvelée de l'environnement international et national sous le prisme des problématiques et des enjeux qui en découlent. L'édition du REF pour 2014 a développé les éléments de compréhension de la trame de fond qui a présidé à l'élaboration du Projet de Loi de Finances sans occulter les interrogations et les défis qu'elle interpelle et ce, en trois temps, celui de l'évolution d'un contexte international et régional changeant, celui de la marche propre de l'économie nationale confrontée au défi de la transformation économique et sociale et celui de la soutenabilité des finances publiques arrimée à une logique de réforme au service de l'équité et de la performance.

## 1.3. Rapport Budget Genre 2014

L'élaboration de la 9<sup>ème</sup> édition du Rapport Genre (RG) s'inscrit dans la marche du progrès empruntée par le programme Budgétisation Sensible au Genre (BSG) qui ambitionne à une meilleure appropriation par les Départements Ministériels des principes et des techniques favorisant la prise en compte de la dimension genre dans leur programmation budgétaire. Cette édition s'est fixée comme objectif de consolider les connaissances et le savoir-faire cumulés depuis le RG 2012 qui marque l'application pour

la première fois de la démarche analytique fondée sur l'évaluation genre des politiques publiques sous le prisme des droits humains.

En effet, la pertinence de l'approche progressive d'appropriation suivie tout au long des trois dernières éditions a été traduite par l'enrichissement continu du référentiel normatif cadrant les droits analysés, le suivi et l'évaluation de l'ensemble des programmes et projets intégrant la dimension genre mis en œuvre par les trente Départements<sup>1</sup>, désormais, impliqués, ainsi que par l'analyse d'un ensemble d'indicateurs de résultats renseignant sur le niveau de réalisation des droits civils, politiques, économiques, sociaux et environnementaux.

Au regard de l'indivisibilité des droits humains et capitalisant sur les divers acquis des exercices antérieurs, l'édition 2014 du Rapport Genre s'est surtout essayée à mettre en exergue les éléments plaidant pour le renforcement de la coordination et de la cohérence des actions entreprises par les Départements Ministériels ainsi que les institutions chargées du suivi du respect des droits des femmes. C'est ainsi que la première partie de ce rapport a été dédiée à la problématique de la transversalité qu'implique l'approche droit des questions genre avant d'entamer l'analyse au niveau sectoriel.

Ainsi, au regard de l'indivisibilité des droits humains et capitalisant sur les divers acquis des exercices antérieurs, l'édition 2014 du RG, s'est appuyée sur une démarche qui privilégie la transversalité mise en exergue au niveau de la première partie du rapport, comme préalable aux analyses sectorielles traitées par la deuxième partie du rapport.

---

<sup>1</sup> L'édition 2014 du Rapport Genre a été marquée par l'intégration de trois nouveaux départements en l'occurrence le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques, des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration et de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres.



## **PARTIE II : ACTIONS METIERS DE LA DIRECTION**

Les travaux menés par la DEPF au cours de l'année 2013 ont été axés sur les questions liées à la problématique de la croissance au Maroc, au profil des finances publiques et du système financier, à la problématique de la compétitivité, à l'attractivité et au positionnement de notre économie ainsi qu'à l'évaluation de l'action publique.

### ***1. DIAGNOSTIC DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE***

Durant l'année 2013, la DEPF a mené un certain nombre d'études, portant sur la problématique de la croissance de l'économie nationale en vue d'apporter un éclairage sur les déterminants de la croissance économique, de rechercher une meilleure maîtrise de ses déterminants et d'identifier les entraves au développement économique et social de notre pays. Ces travaux ont porté, notamment, sur :

#### ***Analyse des marges bénéficiaires au niveau des branches d'activité marocaines***

L'objectif de ce travail est d'évaluer les marges bénéficiaires au niveau des différentes branches d'activités marocaines au cours de la période 1998-2011. L'analyse de l'indice de marges bénéficiaires est appréhendée moyennant la comparaison de l'évolution des prix de la valeur ajoutée et celle du coût salarial unitaire.

Le travail consiste, dans un premier temps, à établir quelques faits stylisés sur les performances des différentes branches industrielles. Il s'agit, dans un deuxième temps, d'analyser ces marges en relation avec certains facteurs susceptibles de les influencer (coûts salariaux, consommations intermédiaires, demande totale, taux de change effectif nominal, concurrence sur les marchés interne et externe et incitations de l'Etat), afin de susciter une réflexion sur les voies d'amélioration possibles.

L'examen rétrospectif de l'économie nationale montre un rétrécissement des marges bénéficiaires, influencée, essentiellement, par les variations (à la baisse ou à la hausse) du coût salarial unitaire. Ce comportement est le résultat d'évolutions disparates des marges bénéficiaires des différentes branches de l'économie, reflétant les aptitudes inégales des entreprises à préserver ou à agir sur les prix de vente et sur les différentes charges face aux contraintes liées, d'une part, à la concurrence et, d'autre part, à leur soutenabilité financière et à leur perspective de croissance.

La progression limitée des marges bénéficiaires du secteur industriel au Maroc peut être associée, essentiellement, à un poids important des consommations intermédiaires dans la production des branches, amplifié par la cherté des matières premières, une part de marché à l'exportation restreinte, pouvant être liée à la qualité et au niveau de diversification de l'offre exportable, à une concurrence étrangère croissante, à la fois sur le marché national et international et à une défaillance du mécanisme de soutien public au niveau du ciblage des secteurs prioritaires.

#### ***Profil du partage de la valeur ajoutée au Maroc entre 1998 et 2011***

La question de la création de la richesse et son partage occupe une place centrale dans les discours politiques et les préoccupations économiques. Le présent travail cherche à analyser le profil du partage de la valeur ajoutée au Maroc entre 1998 et 2011. Il vise, plus particulièrement, à apporter un éclairage sur l'apport des différents agents économiques à la création de la valeur ajoutée et sur la façon dont cette richesse est partagée entre rémunération des salariés (facteur travail) et excédent brut d'exploitation (facteur capital).

Le partage de cette richesse a connu des fluctuations assez réduites autour d'un niveau constant évitant, ainsi, une déformation structurelle de ce partage. La rémunération des facteurs de production demeure, ainsi, caractérisée par la prédominance de l'excédent brut d'exploitation et du revenu mixte brut avec une part moyenne de 63,3% dans la valeur ajoutée totale. La rémunération des salariés, quant à elle, représente en moyenne 35,8%, alors que la part moyenne des autres impôts nets des subventions sur la production est restée relativement stable autour de 1% en moyenne par an.

Le taux de marge des sociétés non financières a affiché une tendance haussière à partir de 2006, passant de 61,8% à 66,1% en 2011, soit un gain de 4,3 points après avoir resté stable autour de 59,2% sur la période 1998-2005. Ce niveau semble élevé, comparé aux pays de l'échantillon, en particulier les pays développés. Ces derniers se caractérisent par un rapport de répartition capital/travail à peu près stable depuis la fin des années 1980 de 30% à 35% pour le capital et de 60 à 65% pour le capital travail.

### *Analyse du pouvoir d'achat effectif du consommateur marocain*

Cette note a pour vocation d'analyser l'évolution du pouvoir d'achat des ménages marocains au cours de la dernière décennie. Celui-ci, fondé sur le revenu disponible brut (RDB) réel des ménages, a progressé à un rythme moyen annuel de 4% entre 1999 et 2011. Entre 2005 et 2011, il a affiché un accroissement de 4,3%, en hausse de 0,6 point par rapport à la période 1999-2004. Le RDB a contribué à hauteur de 5,7 points, en moyenne, à la croissance du pouvoir d'achat entre 1999 et 2011, alors que l'inflation a érodé la capacité de dépenser des ménages de 1,7 point.

Représentant 83% du RDB, les dépenses de consommation des marocains ont connu une croissance soutenue accompagnée d'une modification de leur structure de consommation. En effet, les dépenses de consommation ont poursuivi leur tendance haussière depuis 1999 en progressant de 5,5% en moyenne par an. Elles se sont améliorées de 7,3% entre 2005 et 2011 contre 3,5% durant la période 1999-2004. Par ailleurs, l'évolution positive du niveau de vie des ménages s'illustre par l'élargissement du parc automobile, la hausse des dépenses touristiques et l'accès à la propriété de logement.

Néanmoins, l'approche macroéconomique standard du pouvoir d'achat ne permet pas de rendre compte de l'évolution de cet indicateur telle qu'elle est perçue par les ménages. Elle ne tient pas compte des différences de statuts professionnels et sociaux, des disparités de revenus entre les différentes catégories sociales, entre les milieux de résidence et entre les régions économiques et du type de dépenses effectuées par le ménage.

En outre, certaines dépenses sont considérées comme subies par le ménage, « dépenses incompressibles », et ne doivent pas être traitées comme les autres dépenses, car leur importance freine l'appréciation des consommateurs dans ce qu'ils peuvent librement dépenser « vouloir d'achat ». En volume, les dépenses incompressibles ont été multipliées par 1,9 entre 1998 et 2011 et ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 7,7% en moyenne par an entre 2005 et 2011 contre 4,2% en 1999-2004. Partant de 73,2% du budget des ménages en 1998, la part de ces dépenses a progressivement augmenté pour atteindre 76,2% en 2011, soit une hausse de 3 points depuis 13 ans.

La mesure du pouvoir d'achat prend, également, en compte le volume des unités de consommation qui a été multiplié par 1,2 en treize ans. Sur cette base, le pouvoir d'achat effectif du consommateur marocain a progressé de 2,8% entre 1999 et 2011 moins vite que le pouvoir d'achat du RDB qui a enregistré une croissance de 4% durant la même

période. Par ailleurs, le pouvoir d'achat effectif a ralenti à 1,1% entre 2005 et 2011 après 4,8% entre 1999 et 2004, attribuable notamment à la forte progression des dépenses incompressibles de 7,7% après 4,2% entre 1999 et 2004.

## **2. AFFINEMENT DES ANALYSES AU NIVEAU DES FINANCES PUBLIQUES**

La question des finances publiques se situe au cœur des préoccupations du Ministère de l'Economie et des Finances et occupe une place de choix dans les analyses de la DEPF. Au cours de l'année 2013, les travaux portant sur les finances publiques se sont articulés autour de l'analyse des mutations structurelles et conjoncturelles ayant caractérisé les finances publiques sur la période 2000-2013, l'examen de questions traitant de la réforme du système des subventions et l'élaboration d'études sur les questions fiscales dans le cadre des travaux en préparation aux assises nationales sur la fiscalité tenues en 2013.

### ***Analyse des mutations structurelles et des évolutions conjoncturelles des finances publiques***

De par son rôle en matière de veille et de suivi de la politique budgétaire, la DEPF a assuré l'analyse de l'évolution des finances publiques. Cette analyse traite des mutations structurelles et conjoncturelles ayant caractérisé le profil des finances de l'Etat tout en mettant en exergue les contraintes pesant sur le comportement des recettes et des dépenses. L'analyse s'est, également, concentrée sur les impératifs d'un ajustement budgétaire permettant de dégager les marges budgétaires nécessaires pour le rééquilibrage de la situation financière de l'Etat et sa soutenabilité à moyen terme. Il s'agit, notamment, des efforts requis au niveau de la fiscalité, du système des subventions et de l'efficacité dans la gestion de la dépense publique.

### ***Analyse des questions traitant de la réforme du système des subventions***

A l'aune de la réforme de la compensation, des travaux ont été élaborés pour évaluer la soutenabilité du système en vigueur et les mesures préconisées pour sa refonte parallèlement à un examen des réformes menées au niveau international. Dans ce cadre, une étude a été élaborée pour évaluer les impacts de la variation des déterminants de la charge de la compensation des produits énergétiques sur les finances de l'Etat pour la période 2013-2016. Des simulations, relatives aux variations du taux de change DH/\$, du cours du pétrole et du prix du gaz butane, ont montré que les subventions de ces produits pourrait atteindre des niveaux insoutenables pour les finances de l'Etat si le système en vigueur est maintenu.

L'examen des expériences internationales en matière de réforme des subventions à l'énergie soutient le fait qu'il n'existe pas de formule unique propre permettant d'assurer la réussite d'une telle réforme. Cependant, un processus réussi de réforme requiert l'adoption d'un plan de réforme globale du secteur de l'énergie avec des objectifs à long terme clairement définis, la prise de mesures de ciblage pour protéger les pauvres, la mise en place d'une campagne de communication transparente et généralisée avec toutes les parties prenantes et l'introduction progressive des hausses des prix tout en mettant en œuvre des réformes institutionnelles qui retirent de la sphère politique la fixation des prix de l'énergie.

Par ailleurs, un intérêt particulier s'est manifesté pour évaluer l'impact sur les prix à la pompe de la décision du Gouvernement d'adopter un système d'indexation partielle sur les produits pétroliers liquides (l'essence, le gasoil et le fuel N2) à partir du 16 septembre 2013.

### *Etudes sur la fiscalité*

Dans le cadre de sa contribution aux travaux des assises nationales sur la fiscalité, tenues le 29 et 30 avril 2013, la DEPF a réalisé des actions portant sur l'évaluation des dépenses fiscales, notamment, celles bénéficiant aux secteurs immobilier et agricole et des impacts sociaux d'une réforme de la TVA. Après avoir analysé les dépenses fiscales du secteur du logement, ce travail a apporté des éclairages sur les effets des aides publiques accordées au secteur et une esquisse des impacts des dépenses fiscales sur le secteur, notamment, dans sa composante sociale. Il a, également, contribué à l'appréciation des impacts macroéconomiques des dépenses fiscales, en particulier, pour la composante « logement social » pour la période 2005-2016.

Concernant le secteur agricole, la réflexion a été menée, en concertation avec la Direction Générale des Impôts, pour examiner la question de la fiscalisation de ce secteur. A cet effet, il a été procédé à l'examen de la situation actuelle du secteur agricole, tout en mettant le point sur l'ampleur des dérogations en faveur du secteur, l'importance de l'ensemble des aides financières de l'Etat au profit des exploitants agricoles ainsi que le phénomène de rémanence dans le secteur agricole et son estimation.

Par ailleurs, la DEPF a mené, en concertation avec la Direction Générale des Impôts, une étude d'évaluation des impacts sociaux d'une modification de taux de la TVA et ce, dans le cadre de la réflexion sur certaines mesures proposées pour le Projet de Loi de Finances 2014 et faisant suite aux recommandations des assises nationales sur la fiscalité tenues en avril 2013. Cette évaluation, qui a porté sur une liste de produits et services (biens alimentaires, médicaments, services d'éducation et transport en commun) concerne la dépense fiscale par quintile, l'effet sur la dépense annuelle par personne et par quintile ainsi que l'impact sur le prix du produit et le niveau général des prix. Les résultats obtenus font ressortir que l'impact annuel du changement de taux pour les produits retenus sur les dépenses de consommation des ménages se traduirait par une augmentation de près de 440 dirhams pour le premier quintile, de 521 dirhams pour le 2<sup>ème</sup> quintile, de 594 dirhams pour le 3<sup>ème</sup> quintile, de 623 dirhams pour le 4<sup>ème</sup> quintile et de 782 dirhams pour le 5<sup>ème</sup> quintile. L'effet de la hausse du prix de biens et services, induite par la modification des taux appliqués, sur l'indice général des prix ne dépasserait pas 1,3%.

Et dans le cadre de la participation de la DEPF à la préparation du rapport sur les dépenses fiscales accompagnant le Projet de Loi de Finances 2014, il a été procédé à l'évaluation de l'impact budgétaire, pour l'année 2013, des dépenses fiscales en vertu de l'article 93 du Code Général des Impôts et liées à l'exonération sans droit à déduction de la TVA de certains produits ou opérations.

### **3. SECTEUR FINANCIER**

Dans le cadre de l'évaluation du système financier marocain, un certain nombre de thèmes ont fait l'objet d'analyse en 2013, notamment en relation avec l'évolution du marché financier dont il y a lieu de citer, entre autres, l'évolution du marché monétaire et obligataire, le financement bancaire du Trésor, les facteurs explicatifs de l'évolution récente des crédits aux entreprises, ...

## ***Marché monétaire et obligataire***

L'objet de cette note est de retracer l'évolution des principaux indicateurs monétaires et financiers au cours de l'année 2012 et ce, à travers l'analyse de la situation monétaire et de la liquidité de l'économie, de la liquidité bancaire et le comportement du marché interbancaire, les interventions de Bank Al-Maghrib, l'évolution du marché des bons du Trésor et du marché de la dette privée.

En effet, après sa longue résilience, la conjoncture nationale a subit, depuis l'aube de l'année 2012, les effets néfastes de l'atonie de l'activité économique chez les principaux partenaires européens. Ces effets se sont manifestés, notamment, au niveau de la dégradation du déficit budgétaire, de celui des transactions courantes de la balance des paiements et de la baisse des réserves de change. Dans ce contexte, le marché monétaire et obligataire marocain a enregistré des évolutions globalement contrastées.

La création monétaire a affiché une décélération, attribuable essentiellement à l'atténuation du rythme de progression des créances nettes sur l'administration centrale et des concours à l'économie. Néanmoins, le déficit de liquidité bancaire s'est significativement accentué suite à la détérioration des facteurs autonomes de liquidité, notamment la baisse des avoirs extérieurs. Cette situation a suscité un recours accru au marché des titres de créances négociables.

Pour préserver l'équilibre du marché et maintenir les taux à un niveau compatible avec les objectifs de la politique monétaire, la Banque Centrale n'a cessé d'injecter la liquidité nécessaire à travers, notamment, les opérations des avances sur appel d'offres à 7 jours.

Le resserrement de la trésorerie de l'Etat s'est traduit par l'augmentation des volumes levés sur le marché primaire et par hausse de son endettement net. Sur le marché des adjudications, le financement du Trésor s'est opéré dans des conditions marquées généralement par une tendance haussière des taux de rémunération et par une atténuation de la demande des institutionnels, suite à la situation des besoins énormes de liquidité des banques.

### ***Le financement bancaire du Trésor : État des lieux***

Le déficit de liquidité persistant du système bancaire, conjugué à la trajectoire récente de la dette publique, a suscité quelques inquiétudes sur la capacité du Trésor au Maroc à couvrir ses besoins de financement à des coûts raisonnables dans un avenir prévisible. La note a pour objet d'apporter un éclairage sur les facteurs susceptibles d'influencer les stratégies de placement et les arbitrages qu'elles effectuent entre les différents actifs en se focalisant sur les facteurs qui influencent davantage les choix en faveur des placements en bons du Trésor. Il s'agit, notamment, de l'évolution récente de la réglementation bancaire, de l'atonie de la demande de crédit et l'évolution des risques qui lui sont associés, et enfin de la courbe des taux d'intérêt et l'évolution des rendements relatifs qui peut en résulter. Cette étude présente un aperçu sur le besoin de financement du Trésor et la place du marché de la dette intérieure dans son financement, rappelle la structure de la dette intérieure, de ses détenteurs et l'évolution de ses conditions de financement et analyse les déterminants de l'évolution récente de la détention de la dette du Trésor par le système bancaire.

Le rendement des bons du Trésor n'explique que partiellement les choix de placement des banques et par ricochet la prépondérance accrue des titres de l'Etat par rapport aux crédits à la clientèle. Le rendement des bons de Trésor par rapport au coût

moyen des ressources des banques ou en lien avec leurs conditions de refinancement sur le marché interbancaire demeure plus faible comparativement à celui offert par les autres opportunités de placement et notamment les crédits aux autres secteurs de l'économie.

C'est surtout la contrainte de liquidité qui incite les banques à se reporter de la distribution des crédits vers l'investissement en bons du Trésor pour alléger cette contrainte et économiser en parallèle les fonds propres dont le coût est élevé. Ce comportement devrait être perçu aussi comme une conséquence des nouvelles dispositions réglementaires des banques et comme une procédure préalable pour valider leur éligibilité au refinancement de Bank Al-Maghrib dont le recours a fortement augmenté ces trois dernières années.

### ***Facteurs explicatifs de l'évolution des crédits aux entreprises***

Après un taux de croissance de plus de 25% en rythme annuel au cours de l'année 2007, la progression des crédits aux entreprises privées au Maroc n'a cessé de se ralentir, au point qu'on assiste depuis le deuxième semestre de l'année 2012, à une situation d'assèchement de l'octroi de crédit mise en exergue par l'évolution négative du rythme de progression des crédits à l'équipement octroyés aux sociétés non financières. La note s'interroge sur les facteurs à l'origine de ce ralentissement. Il s'agit de savoir si cette évolution est due à un resserrement substantiel de l'offre de crédit bancaire au Maroc ou est-elle due à la demande ? Les PME et les grandes entreprises sont-elles concernées de la même manière ? Quelles sont les branches d'activités les plus touchées et pourquoi ? Cette étude se base sur les résultats des enquêtes trimestrielles de Bank Al-Maghrib sur les conditions d'octroi des crédits et les enquêtes mensuelles de conjoncture industrielle ainsi que les enquêtes trimestrielles sur le climat des affaires. Ces enquêtes sont complétées par les différentes sources d'information permettant d'enrichir l'analyse préconisée dans cette étude.

A la lumière des critères d'appréciation mis en exergue dans la note, on peut avancer que la baisse de la demande de crédit a contribué davantage au repli de la production de nouveaux crédits au secteur privé et, par ricochet, à la contraction des encours, et ce en raison principalement du choc subi sur l'activité des entreprises et les perspectives d'évolution de leurs profits. Par ailleurs, il n'existe pas d'indications claires sur l'existence d'un rationnement de l'offre de crédit de la part des banques et encore moins de son ampleur. Par conséquent, la baisse des encours des crédits accordés aux sociétés non financières observée depuis 2011 peut s'expliquer par plusieurs facteurs où se conjuguent à la fois des effets de l'offre et de la demande de crédit et qui s'influencent mutuellement. Face à cette situation, les mesures prises par les pouvoirs publics pour soutenir le redémarrage du crédit en faveur des entreprises peuvent se révéler d'une efficacité limitée. En effet, l'efficacité des mesures proposées devrait être analysée à la lumière de leur portée à faire redémarrer l'activité du crédit aux entreprises en touchant l'ensemble des secteurs concernés par le ralentissement.

## ***4. SUIVI ET ANALYSE DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE NATIONALE***

Dans le cadre des actions de veille et de suivi de l'actualité économique nationale, la DEPF a poursuivi lors de l'année 2013 ses travaux d'analyse de la conjoncture économique et financière nationale. Cette analyse consiste dans la collecte, le traitement et l'analyse d'informations économiques, monétaires et financières, l'objectif étant de cerner l'évolution conjoncturelle de l'activité économique nationale, tout en tenant compte de l'évolution de l'environnement international. Dans ce sens, la note de conjoncture de la



Direction, d'une périodicité mensuelle, présente les principaux indicateurs économiques et financiers qui permettent de suivre l'évolution de la conjoncture économique et financière tant au plan interne qu'externe.

### 3.1. Analyse conjoncturelle

Les analyses effectuées ont montré que le quatrième trimestre de l'année 2012 a été caractérisé par un ralentissement de l'activité économique, impactée par un environnement international peu porteur, qui s'est poursuivi au premier trimestre 2013, touchant, essentiellement, certaines branches du secteur secondaire. Toutefois, à partir du deuxième trimestre 2013, la situation économique a commencé à se redresser, favorisée par la reprise progressive de l'activité de la zone euro, principal partenaire commercial du Maroc.

Par ailleurs, la DEPF a contribué, en 2013, aux travaux du comité de suivi de l'exécution de la Loi des Finances 2013, à travers un rapprochement de l'évolution des finances publiques avec l'évolution de la situation économique nationale et la tenue de réunions de travail au niveau de la Direction et au niveau du Comité de Conjoncture Financière.

Il ressort de ce suivi qu'après un début d'année difficile, l'exécution de la Loi de Finances a été marquée, au terme de l'année 2013, par un allègement significatif du déficit budgétaire pour atteindre 5,2% du PIB, après 7% en 2012, soutenu, notamment, par l'amélioration de la conjoncture économique au niveau international et national. Par ailleurs, il y a lieu de noter que l'amélioration des indicateurs économiques et financiers, en lien, notamment, avec les mesures entreprises par le Gouvernement, a été saluée par le FMI qui a reconfirmé l'éligibilité du Maroc à la Ligne de Précaution et de Liquidité.

### 3.2. Elaboration des prévisions économiques trimestrielles

En vue de renforcer l'analyse conjoncturelle menée par la DEPF, il a été procédé, à l'élaboration des prévisions infra-annuelles pour les différentes valeurs ajoutées sectorielles sur la base de la compréhension de l'actualité et du suivi de très près de la situation économique, afin d'en apprécier les tendances en cours de formation et les manifestations de retournement conjoncturel.

L'exercice de prévision trimestrielle en 2013, traduisant la logique de redressement graduel de l'activité économique dans son ensemble, a donné lieu à un taux de croissance de 4,1% au premier trimestre 2013, de 4,7% au deuxième trimestre, de 5% au troisième et de 5,3% au quatrième, soit une moyenne de 4,8% pour l'ensemble de l'année 2013.

## 5. ANALYSE DE LA CONJONCTURE INTERNATIONALE

La croissance de l'économie mondiale a poursuivi son ralentissement en 2013, affectée par la faiblesse de l'activité en Europe et par l'essoufflement de la reprise dans les pays émergents. Dans cette conjoncture régionale et internationale difficile, la DEPF à travers une veille rapprochée et une réactivité permanente aux différents retournements de la conjoncture internationale, a procédé à l'évaluation de l'impact de l'environnement international sur l'économie nationale et au suivi des accords de libre-échange conclus par le Maroc.

#### 4.1. L'environnement international et son impact sur l'économie nationale

Les travaux concernant la conjoncture internationale pour l'année 2013 se sont articulés autour de deux principaux axes, à savoir le suivi et l'analyse de la conjoncture économique et financière internationale et du processus d'ouverture et de libre échange engagé par notre pays.

L'économie mondiale a poursuivi sa croissance à un rythme ralenti en 2013, freinée par la morosité de l'économie de la zone euro et le fléchissement du potentiel de croissance dans les grand pays émergents.

Ainsi, l'économie mondiale a enregistré une croissance de 3,0% en 2013 après 3,2% en 2012 et 3,9% en 2011<sup>2</sup>. Les rythmes de croissance ont été, toutefois, différenciés selon les pays et les régions. La croissance a ralenti mais reste relativement solide aux Etats-Unis (1,9% après 2,8% en 2012) et dans les pays émergents (4,7% après 5,0%). Globalement, les pays émergents font face à une croissance plus faible que celle réalisée durant la dernière décennie, affectés par des contraintes structurelles intérieures.

De son côté, l'économie de la zone euro a marqué une récession pour la deuxième année consécutive en 2013 (-0,5% après -0,7% en 2012), affectée par la crise de la dette et son impact sur la confiance économique. En effet, l'activité dans la zone euro a été freinée par les retombées du désendettement des secteurs privé et public et la montée du taux de chômage. Les économies du centre de la zone euro ont maintenu une croissance positive, notamment l'Allemagne (0,5%) et la France (0,3%). En revanche, les économies du Sud de l'Europe ont poursuivi leur contraction, comme en Italie (-1,9%) et en Espagne (-1,2%).

Pour préserver la stabilité financière de la zone euro, des mesures ont été prises en vue de restaurer la confiance des agents économiques et à relancer l'activité. Celles-ci visent, notamment, le renforcement des ressources des pare-feu de la zone euro (FESF/MES), la consolidation de la discipline budgétaire, la supervision du système bancaire européen et la recapitalisation directe des banques en difficultés, ainsi que l'engagement de réformes d'envergure sur les marchés des produits et du travail.

De son côté, la BCE a poursuivi l'assouplissement de sa politique monétaire pour soutenir l'économie et contenir les risques de déflation. En outre, les mesures exceptionnelles de la BCE en faveur des banques contribuent à atténuer les pressions sur les secteurs bancaire et souverain de la zone euro.

En termes de perspectives, la croissance de la zone euro marque un redressement progressif pour s'établir à 1,2% en 2014, en lien avec le renforcement de la croissance de l'économie mondiale (3,6%). La reprise est menée par l'Allemagne (1,7% en 2014) et dans une moindre mesure par la France (1,0%), alors que les pays en difficultés retrouvent la voie de la croissance, notamment l'Italie (0,6%) et l'Espagne (0,9%).

Les économies émergentes et en développement devraient enregistrer une croissance solide, de l'ordre de 4,9% en 2014, tirée par les pays de l'Asie émergente, en particulier la Chine (7,5%) et l'Inde (5,4%), ainsi que par l'Afrique subsaharienne (5,4%).

La reprise progressive de la zone euro et la résilience de la demande des pays en développement devrait se traduire par un redressement du commerce mondial qui devrait croître de 4,7% en 2014 après 2,1% en 2013, selon les prévisions de l'OMC.

---

<sup>2</sup>Selon le FMI, « *Perspectives de l'économie mondiale* », avril 2014.

Par ailleurs, l'atténuation des cours des matières premières, observée en 2013, devrait se poursuivre en 2014, en lien avec l'amélioration des conditions de l'offre et la modération de la demande de certains grands pays émergents. Pour le pétrole, les prévisions de différents organismes indiquent des cours moyens de Brent proches de 105 dollars pour 2014.

Dans ce contexte, l'amélioration des perspectives économiques mondiales, en particulier de la zone euro, devraient se traduire par une reprise de la demande étrangère adressée au Maroc. De même, la modération des cours des matières premières devrait contribuer à l'atténuation de la facture énergétique et alimentaire. Pour profiter de la reprise en cours, le Maroc devrait renforcer et diversifier son offre exportable, en accélérant les différentes stratégies industrielles. Il devrait, également, diversifier ses débouchés, en orientant ses exportations vers les zones à fort potentiel de croissance comme l'Afrique subsaharienne.

Ainsi, la note de conjoncture mensuelle permet d'assurer un suivi régulier à l'évolution de l'environnement économique et financier international, en particulier la conjoncture des principaux partenaires du Maroc, ainsi qu'à l'évolution des cours des matières premières.

Par ailleurs, des notes trimestrielles sont consacrées au suivi des tendances des marchés des produits de base (pétrole, métaux de base, phosphates et dérivés, céréales,...) ainsi qu'à l'évolution des marchés financiers internationaux (boursiers, obligataires, monétaires, de changes) et leurs incidences sur l'économie nationale.

#### **4.2. Intégration du Maroc à l'économie mondiale**

La conclusion par le Maroc d'une série d'accords de libre-échange (ALE) avec ses partenaires privilégiés, notamment l'Union européenne, les Etats-Unis, la Turquie et les pays Arabes, visait le développement des exportations par une meilleure intégration des filières de production et la diversification des débouchés tout en bénéficiant des meilleures conditions d'approvisionnement en intrants et des flux d'investissements directs.

Dans le cadre du suivi et de l'analyse des accords de libre-échange conclus par le Maroc, une évaluation régulière de chacun des accords est élaborée, en vue d'examiner les progrès réalisés et d'explorer les opportunités offertes dans les relations économiques et financières entre le Maroc et ses principaux partenaires.

Les différents travaux réalisés dans ce sillage montrent que, contrairement aux ambitions de départ, la balance commerciale du Maroc reste déficitaire vis-à-vis de ses partenaires et que le déficit s'est aggravé au fil des années. En effet, les importations du Maroc ont marqué une croissance plus rapide que celle des exportations, en raison des besoins croissants de l'économie nationale en intrants et en biens d'équipement.

Par ailleurs, des notes sur les relations de coopération et de partenariat du Maroc avec la France, l'Espagne, le Brésil, l'UMA, le CCG et l'Afrique subsaharienne ont été réalisées. Elles montrent que les échanges avec les partenaires commerciaux classiques du Maroc restent importants et que de nouvelles opportunités existent pour renforcer et diversifier les échanges.

Dans ce sillage, la France reste le premier partenaire économique du Maroc. Elle est le premier client avec 21% des exportations totales du Maroc en 2013, le deuxième fournisseur (13% des importations), première source d'investissements (37% des flux

d'IDE reçus), le premier pays d'origine des transferts des Résidents Marocains à l'Étranger (37% du total reçu), la première source de recettes touristiques (38%) et le premier créancier public du Maroc et premier bailleur de fonds bilatéral au titre de l'aide publique au développement. Par ailleurs, le Maroc est le premier bénéficiaire des prêts du Groupe AFD avec des autorisations d'engagements de plus de 1,3 milliard d'euros sur la période 2010-2013. S'agissant des prêts de la Réserve Pays Emergents (RPE), plus d'un milliard d'euros alloué au Maroc depuis 2008 : 625 millions d'euros pour la Ligne à Grande Vitesse (LGV), 150 millions d'euros pour le tramway de Rabat et 225 millions d'euros pour le tramway de Casablanca.

S'agissant des relations du Maroc avec l'Espagne, la dynamique de la coopération a permis aux deux pays de devenir des partenaires économiques, commerciaux et financiers privilégiés, comme en témoignent la hausse des transactions commerciales entre les deux pays et l'implantation de près de 800 entreprises espagnoles au Maroc dans des secteurs aussi divers que l'immobilier, le tourisme, l'énergie, les télécommunications, les services financiers, les transports ou le textile-habillement.

Ainsi et malgré la crise économique et financière mondiale qui a lourdement pesé sur l'Espagne, ce pays devient le second partenaire commercial du Maroc après la France, contribuant à hauteur de 15,3% à nos échanges commerciaux avec l'étranger en 2013. Les transactions commerciales entre les deux pays ont connu une progression soutenue, portées à environ 86,3 milliards de dirhams en 2013, en hausse de 6%, suite un rebond de 15% des exportations marocaines et de 1% des importations. L'Espagne est devenu le premier fournisseur du Maroc avec 13,5% des importations en 2013 et reste son deuxième client avec près de 19% des exportations. Le déficit commercial du Maroc avec l'Espagne s'est chiffré à 16,6 milliards dirhams et le taux de couverture s'est établi à 68% en 2013.

L'Espagne constitue, également, la seconde source de recettes touristiques au Maroc, le second pays d'origine des transferts des Résidents Marocains à l'Étranger, et, l'un des principaux bailleurs de fonds au titre de l'aide publique au développement et le premier pays étranger à réagir favorablement à l'INDH. Dans la même lignée, la coopération décentralisée se développe. Les Communautés Autonomes de l'Andalousie, de Catalogne, des Îles Canaries, des îles Baléares, de Madrid et de Valence, participent au financement de projets de coopération, généralement mis en œuvre par les ONG.

Par ailleurs et compte tenu de l'importance du projet d'intégration maghrébine et la nécessité d'un rapprochement économique entre les pays de la zone, une note a-t-elle été élaborée, visant à mettre en évidence la configuration des échanges entre ces pays, ainsi que les facteurs structurels qui pénalisent la dynamique commerciale régionale, d'évaluer le potentiel d'échange et d'investissements directs étrangers pouvant découler de la concrétisation de l'édifice maghrébin et d'identifier quelques actions stratégiques à même de contribuer à la relance du projet d'intégration maghrébine.

L'étude fait ressortir que les échanges intra-maghrébins ont marqué une progression annuelle de 15% durant la dernière décennie pour atteindre 10,2 milliards de dollars en 2011, mais ne représentent que 3,7% du total des échanges commerciaux de la zone. La faiblesse relative des échanges commerciaux entre les pays de l'UMA est le résultat de plusieurs facteurs, notamment, la faible complémentarité des produits échangés par les pays de la région, la forte similarité entre certaines économies (Maroc-Tunisie), l'insuffisance des infrastructures de transport et le partenariat peu développé entre les secteurs privés des pays concernés.

En somme, la non concrétisation du projet de l'Union Maghrébine a un coût important, estimé par plusieurs organismes entre 1% et 2% du PIB annuel des pays de la région. Toutefois, ce manque à gagner peut être atténué via le développement de partenariats gagnant-gagnant dans des secteurs prometteurs comme les phosphates et le gaz (pour la production des engrais).

## **6. COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE**

Les travaux relatifs à la Compétitivité Economique, au cours de l'année 2013, ont porté sur deux volets à savoir l'approfondissement du diagnostic de la compétitivité extérieure et la perception et le positionnement du Maroc au niveau international.

### **5.1. Approfondissement du diagnostic de la compétitivité extérieure**

Outre la mise à jour des indicateurs de compétitivité, le calcul de la demande étrangère adressée au Maroc et le suivi de l'évolution des principales devises et du taux de change du dirham, la DEPF a réalisé une étude relative au bilan de la compétitivité des exportations marocaines durant la période 2000-2012. Cette analyse révèle que, malgré les efforts consentis, les exportations marocaines n'ont pas encore atteint un niveau qui permet, d'une part, de couvrir suffisamment les importations et, d'autre part, de faire face à une concurrence de plus en plus rude. En effet, ces dernières années ont été marquées par une dégradation du déficit de notre balance commerciale, qui a été multiplié par près de 5 fois en douze ans, et par une stagnation de la part du marché du Maroc au niveau mondial, au moment où certains pays concurrents, ont amélioré leurs performances à l'export durant cette période (la Turquie, l'Inde et surtout la Chine).

Par ailleurs, l'analyse de la structure des exportations marocaines par destination montre qu'elles sont concentrées sur deux principaux pays, la France et l'Espagne. En effet, malgré une baisse relative de leur poids au cours des dernières années au profit de nouveaux partenaires (Inde, Etats-Unis, Japon,...), ces deux pays constituent les principaux clients du Maroc.

D'un autre côté, les exportations marocaines se caractérisent par la prédominance des demi-produits et des produits finis de consommation. En termes de contenu technologique, le Maroc accuse un retard technologique au niveau de son industrie exportatrice, retard confirmé par la faible part des achats de biens d'équipement dans les importations totales (29%) dénotant, ainsi, de l'insuffisance des transferts de technologie nécessaires à la modernisation des capacités de production industrielle. En effet, près des 2/3 des exportations manufacturières représentent des produits à basse technologie et à forte intensité de ressources naturelles et de main-d'œuvre (vêtements, ...), ainsi que des produits primaires (produits de la pêche, légumes et fruits). Ces produits représentent au niveau mondial des parts de plus en plus faibles (27% des exportations totales). Aussi, une part non négligeable des exportations manufacturières de haute technologie (composantes électroniques, produits informatiques et de télécommunication) entre dans le cadre de la sous-traitance.

Aussi, la DEPF a réalisé un bilan des relations commerciales du Maroc avec l'UE, au terme du processus du démantèlement tarifaire engagé dans le cadre de l'accord d'association. L'analyse de l'évolution du commerce entre les deux parties, montre une aggravation du déficit commercial au niveau des échanges commerciaux aussi bien globaux que ceux réalisés dans le cadre de l'ALE. En terme d'avantages comparatifs, on constate une concentration sur des secteurs soit dépendants de ressources naturelles ou

en aval de l'industrie. De plus, la part de marché du Maroc sur le marché de l'UE a connu une baisse de 0,8% à 0,5% entre 1999 et 2012.

L'évaluation des principaux indicateurs de compétitivité du Maroc montre qu'en dépit des efforts des pouvoirs publics et malgré certaines réussites ponctuelles ou sectorielles, notre pays n'arrive pas à atteindre le niveau adéquat de compétitivité pour affronter la concurrence mondiale et ce, en raison de la persistance de plusieurs handicaps structurels. L'amélioration du positionnement du Maroc ne peut se faire qu'à travers le développement d'une offre abondante et compétitive et l'amélioration de son accessibilité, notamment au marché européen à travers la convergence du système réglementaire marocain avec celui européen,...

Dans le même axe, la DEPF a réalisé une étude sur l'impact de l'appréciation de l'euro sur le commerce extérieur du Maroc en 2013. Cette étude a montré que le renforcement de l'euro aurait engendré, toutes choses égales par ailleurs, un allègement du déficit commercial de 2,8 milliards de dirhams suite à la dépréciation du dirham de 0,6% contre l'euro et de son appréciation de 2,5% à l'égard du dollar. Ce résultat s'explique par une sensibilité du dirham nettement plus importante contre le dollar que par rapport à l'euro ; une structure du commerce extérieur caractérisée par une part prépondérante des importations par rapport aux exportations ; un poids important du billet vert dans la facturation du commerce extérieur surtout les importations ainsi que des importations généralement inélastiques pour les produits énergétiques, alimentaires et de demi-produits.

## **5.2. Perception et positionnement du Maroc au niveau international**

L'attrait de nouveaux investissements étrangers, notamment, pour des pays en développement comme le Maroc, nécessite des efforts importants et continus dans l'objectif d'asseoir les conditions propices pour assurer une meilleure compétitivité et attractivité de l'économie nationale et la réalisation d'un meilleur développement économique et social.

Ces efforts sont évalués par un certain nombre d'institutions internationales qui évaluent et classent les pays à l'aide d'indicateurs synthétiques permettant un diagnostic des forces et des faiblesses des différentes économies. Les rapports publiés par ces institutions ont, certes, quelques limites méthodologiques, mais ils permettent néanmoins de positionner notre économie par rapport à des pays concurrents ou partenaires, et d'apprécier son rythme, comparativement à la norme mondiale et régionale, en matière de conduite et de mise en œuvre des réformes dans différents domaines.

Selon le rapport 2013-2014 du Forum Economique Mondial (FEM), le positionnement du Maroc en matière de compétitivité globale (77<sup>ème</sup> sur 144 pays) s'est dégradé de sept rangs. Cette dégradation est due, selon le rapport, à son recul au niveau de plusieurs piliers de compétitivité, notamment la situation macroéconomique dégradée en lien avec l'aggravation du déficit budgétaire et de la dette publique. Notre pays enregistre, également, de faibles scores au niveau de la qualité du système d'enseignement, du transfert de technologie, du niveau des dépenses des entreprises en R-D, ainsi que du marché du travail caractérisé par une rigidité de l'emploi et une faible coopération employeur-employé.

En matière des technologies de l'information et de la communication (TIC), le FEM a classé le Maroc à la 89<sup>ème</sup> position parmi 144 pays, soit une amélioration de 2 places par rapport à l'année 2012. Notre pays a enregistré de bonnes performances, en particulier au niveau du pilier "Affordability", qui comprend notamment les tarifs de la téléphonie mobile, les tarifs du haut débit fixe et le niveau de compétition dans les marchés de



l'Internet et de la téléphonie, où il est passé à la 30<sup>ème</sup> place mondiale, contre la 77<sup>ème</sup> en 2012.

En matière de liberté économique, le Maroc a perdu 0,6 point par rapport à l'année dernière, se classant au 90<sup>ème</sup> rang au niveau mondial et à la 9<sup>ème</sup> place parmi les 17 pays de la région MENA et passant de la catégorie des économies "modérément libres", à laquelle il a accédé pour la première fois l'année dernière, à celle des économies "essentiellement peu libérales". Ce recul s'explique, selon les auteurs du rapport, par une nette augmentation des dépenses publiques et un déclin de la liberté commerciale, qui annulent les gains réalisés par notre pays en termes de libertés d'investissement et de travail.

Par ailleurs, Selon l'édition 2014 de « Doing Business », le Maroc a gagné 8 places, passant de la 95<sup>ème</sup> position à la 87<sup>ème</sup> sur 189 pays. Notre pays figure également parmi les 50 économies qui ont le plus réduit la distance de la frontière depuis 2005, en se classant au 28<sup>ème</sup> rang, c'est-à-dire qu'il a progressivement adopté certaines des meilleures pratiques appliquées par les pays les plus performants. Le classement du Maroc atteste de l'amélioration de son climat des affaires qui a fait l'objet d'un grand chantier de réformes. Les principales réformes prises en compte dans ce rapport concernent principalement la création d'entreprise par la réduction des frais d'immatriculation pour les sociétés, le transfert de propriété à travers la réduction du temps nécessaire pour enregistrer un acte de transfert auprès de l'administration fiscale et le paiement des taxes et impôts pour les entreprises grâce à l'augmentation du nombre d'enregistrement et de paiement en ligne des cotisations à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

### 5.3. Suivi et analyse de l'attractivité du Maroc pour les IDE

Le suivi et l'analyse de l'évolution et des perspectives des flux d'IDE au niveau mondial et régional ainsi qu'au niveau national, par pays et par secteur, est réalisé sur la base des statistiques de l'Office des changes et du rapport de la CNUCED sur les investissements étrangers.

Selon le rapport de la CNUCED « World Investment Report 2013 », les flux d'IDE dans le monde ont baissé de 18% en 2012, pour s'établir à 1350 milliards de dollars contre 1652 milliards en 2011. De son côté, le Maroc a reçu, selon ce rapport, 2,8 milliards de dollars d'investissements étrangers, en hausse de 10,4% par rapport à 2011. Il se positionne comme la première destination en Afrique du Nord, avec 25% du total des investissements reçus dans la région. Il figure aussi, selon le rapport du « FDI Intelligence group », comme deuxième pays africain le plus attractif des IDE, derrière l'Afrique du Sud.

D'après les statistiques de l'Office des changes, les recettes d'IDE au Maroc ont atteint 32 milliards de dirhams en 2012, soit l'équivalent de 3,7 milliards de dollars, enregistrant une hausse de 23% par rapport à 2011. Au cours des dernières années, la structure des IDE a connu des modifications importantes à la fois au niveau géographique et sectoriel. D'une part, l'Union européenne n'est plus le seul principal investisseur du Maroc et, d'autre part, l'industrie et l'énergie sont devenues plus attractifs que l'immobilier et le tourisme.

Pour ce qui est des perspectives, les flux mondiaux d'IDE en 2013 devraient rester proches du niveau enregistré en 2012, ne dépassant pas les 1450 milliards de dollars. Concernant le Maroc, les perspectives d'attrait de nouveaux IDE demeurent liées à l'évolution de l'activité économique au niveau mondial et, par conséquent, aux

programmes d'investissement émanant en particulier de l'Union européenne, notre principal partenaire.

## **7. EVALUATION DE L'ACTION PUBLIQUE**

La DEPF a procédé durant l'année 2013 à la réalisation de plusieurs études portant sur l'évaluation de l'action publique en matière de politique économique et sociale et ce, afin de fournir des éclairages et d'aider à la prise de décisions sur les questions d'actualité.

### **6.1. Evaluation des politiques sectorielles**

Les études réalisées dans ce sens ont porté sur le suivi de la mise en œuvre de certaines politiques et stratégies sectorielles et ont pour objectif de mettre la lumière sur les principales caractéristiques de ces politiques en termes de performances, contraintes, faiblesses, opportunités et menaces. Les travaux menés dans ce cadre, durant l'année 2013, ont concernés, notamment, les performances et la compétitivité des exportations des filières phares du secteur agroalimentaire marocain, le développement de la chaîne de valeur du secteur de la pêche au Maroc, l'industrie en tant que secteur valorisant de la production des régions du sud, le positionnement du secteur de l'automobile dans la chaîne de valeur mondiale, la Recherche & Développement au Maroc, le tourisme en tant que levier de croissance pour les régions du sud et la modernisation du secteur du commerce et de la distribution.

#### **6.1.1. Agriculture et pêche**

##### ***Performances et compétitivité des exportations des filières phares du secteur agroalimentaire marocain***

S'inscrivant dans la continuité des études menées sur le secteur agroalimentaire, la DEPF a réalisé en 2013 une étude portant sur l'analyse approfondie des performances et la compétitivité des exportations des principales filières agricoles et agro-industrielles. Dans ce cadre, il a été procédé à une analyse approfondie du poids économique et social des principales filières, des enjeux de leur chaîne de valeur, de leur performances et compétitivité à l'export (structure et dynamique des exportations par marché et positionnement du Maroc par rapport à ses principaux concurrents), ainsi que des perspectives de leur développement, notamment, dans le cadre du Plan Maroc Vert. A la lumière de cette analyse approfondie, des mesures et des pistes de réflexion ont émises permettant de renforcer la compétitivité et le positionnement à l'international des filières en question.

##### ***Développement de la chaîne de valeur du secteur de la pêche au Maroc pour une meilleure compétitivité de ses exportations***

Dans un contexte mondial marqué par une concurrence acerbée sur fond de fragmentation géographique de plus en plus marquée de la chaîne de valeur mondiale, le Maroc, est, aujourd'hui, appelé à relever le défi de sa compétitivité. Dans ce sens, le secteur des pêches est l'un des secteurs qui pourraient jouer un rôle incontournable pour renforcer le positionnement compétitif du Maroc sur la scène internationale. Dans ce cadre, l'étude réalisée par la DEPF a fait ressortir les actions à entreprendre pour le développement de l'offre exportable de ce secteur à fort potentiel. Pour ce faire, il a été procédé, dans un premier temps, à l'examen de la chaîne de valeur du secteur de la pêche afin de déterminer les domaines nécessitant des mesures ciblées pour l'amélioration de

leur compétitivité. Ensuite, l'étude a analysé la dynamique des marchés et les opportunités offertes sur le marché international. L'analyse combinée de la cartographie de la chaîne de valeur et de la dynamique des marchés à l'export a permis de proposer des mesures à même de contribuer à l'amélioration de la compétitivité des exportations halieutiques marocaines.

### **6.1.2. Activités secondaires**

#### ***L'industrie en tant que secteur valorisant de la production des régions du sud***

Le Maroc a engagé un processus de réformes sectorielles et institutionnelles dont l'une des consécutions est le projet de la régionalisation avancée. La DEPF a contribué à ce chantier et continue par cette étude à alimenter le débat public quant à l'opportunité d'adopter un modèle de développement socioéconomique basé sur la dimension territoriale. Ce travail a la spécificité d'accompagner la volonté du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) d'élaborer un modèle de développement régional pour les provinces du Sud. Ainsi, l'étude s'est proposée d'évaluer le système productif des industries de transformation des régions du Sud. Cette évaluation s'est faite à travers l'appréciation des niveaux de spécialisation de ces régions et de la concentration de leurs secteurs d'activités en se basant sur l'emploi compte tenu de sa dimension économique et sociale et par l'intérêt qu'il lui est particulièrement voué dans le modèle voulu dans ces régions. Il a, également, été question d'appréhender la configuration économique de ces régions, leurs dynamiques et les locomotives sectorielles qui en sont à l'origine ainsi que les leviers sectorielles à actionner pour soutenir les vocations en devenir dans les provinces du Sud. L'objectif final étant de déterminer pour la région du Sud les moyens à mettre en œuvre afin d'accéder à de nouveaux paliers de croissance et à assurer une meilleure valorisation de ses richesses naturelles.

#### ***Le secteur automobile au Maroc : vers un positionnement plus compétitif dans la chaîne de valeur mondiale***

Erigé en véritable Métier Mondial du Maroc dans le cadre du Pacte Emergence eu égard au fort potentiel de croissance qu'il a dégagé dans moins d'une décennie, le secteur automobile revêt un caractère stratégique dans la stratégie industrielle nationale. En effet, ce secteur a connu, en moins de 10 ans, un essor remarquable franchissant, en 2013, le cap de 30 milliards de dirhams à l'export et employant près de 70.000 personnes hautement qualifiées. Outre l'installation de plusieurs équipementiers internationaux, le développement de ce secteur a été conforté par l'implantation entrée en vigueur du projet Renault en février 2012 positionnant le Maroc sur la carte mondiale de l'industrie automobile. Dans ce cadre et suite à une analyse profonde de la nouvelle donne du secteur et de ses mutations au niveau mondial, cette étude a mis l'accent sur la situation du secteur sur le plan national (performances, analyse de l'offre, contraintes structurelles et conjoncturelles...) ainsi que son positionnement dans la carte automobile mondiale. Elle a permis subséquemment, suite aux enseignements tirés de quelques expériences étrangères réussies en la matière, de proposer quelques éléments de réponse pour le développement d'une offre automobile nationale compétitive et bien positionnée dans la chaîne de valeur mondiale.

### 6.1.3. Activités tertiaires et économie du savoir

#### *Recherche & Développement au Maroc : Etat des lieux et perspectives*

La recherche et développement (R&D) a toujours été au cœur du développement socioéconomique des nations. Conscient de cet enjeu, le Maroc a entrepris des réformes importantes sur les plans politique, institutionnel, économique et social pour fonder un socle adapté à son ambition d'amorcer l'indispensable marche vers l'économie de savoir. Dans ce sens, cette étude a permis de décliner les principaux indicateurs caractérisant l'évolution de la R&D dans le monde, notamment, au niveau des pays émergents tout en mettant en exergue la position du Maroc sur l'échiquier mondial. Elle a, également, permis de faire un état des lieux de la R&D au Maroc, de rappeler les mesures entreprises, par les pouvoirs publics pour promouvoir la R&D et qui dessinent quelques voies prometteuses de progrès, et d'identifier les obstacles et les limites qui entravent son expansion. Il s'agit, notamment, d'assurer une meilleure coordination de l'action de l'Etat et de ses partenaires dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques de R&D, de créer une dynamique d'échanges mutuellement profitable entre l'université et l'entreprise, d'accentuer le partenariat public-public pour la promotion d'une recherche adaptée aux spécificités sectorielle et régionale, d'assurer une meilleure implantation de la R&D au niveau territorial, de renforcer le renouvellement du personnel enseignant et de mettre en place un statut d'enseignant-chercheur plus incitatif et d'encourager le partenariat international et décentralisé pour soutenir le transfert mutuel des connaissances et le rayonnement des établissements.

#### *Le tourisme en tant que levier de croissance pour les régions du sud*

Suite à la réalisation des notes relatives au « bilan de la vision touristique 2010 et analyse des perspectives de celle de 2020 » et à « Impact des stratégies touristiques sur le développement régional », cette étude s'est attelée à affiner l'analyse pour les provinces du sud. Ainsi, la note revient sur le bilan des réalisations de la «Vision 2010» dans les régions du Sud, tout en évaluant l'apport de la «Vision 2020» au développement touristique dans ces régions. La démarche adoptée combine l'analyse rétrospective et prospective des indicateurs touristiques afin d'évaluer dans quelle mesure cette nouvelle vision permettra de rééquilibrer l'offre et la demande touristique dans les territoires du sud.

Enfin, et à la lumière des objectifs tracés par la «Vision 2020», il a été question d'évaluer les besoins en rotations aériennes dans chacun des deux pôles touristiques du sud, d'apprécier l'offre proposée par ces derniers et de faire le point sur les volets cruciaux du financement, de la promotion et de la gouvernance. L'objectif est d'identifier pour la région du Sud les moyens à mettre en œuvre afin de mettre à contribution le secteur du tourisme, en tant que levier valorisant les richesses naturelles et culturelles de la région, pour accéder à de nouveaux paliers de croissance génératrice d'emplois.

Il s'agit, notamment, de renforcer les dessertes aériennes (internes et externes), d'intégrer les territoires touristiques du Sud dans le périmètre du programme «Biladi» pour profiter du potentiel du tourisme interne, de renforcer les primes d'investissement prévues dans le cadre de la « Vision 2020 », d'envisager l'opportunité de donner la compétence du tourisme à la région dans le cadre de la régionalisation avancée, de saisir l'opportunité offerte par la coopération régionale transfrontalière en matière de tourisme, notamment, avec les îles canaries (mutualiser les frais de représentation à l'étranger pour des actions de promotion et de marketing, développer des offres conjointes de packages touristiques en mettant en évidence la complémentarité, ...) et de valoriser le patrimoine culturel de la région du sud en tant que composante structurante de son identité.

## ***Modernisation du secteur du commerce et de la distribution : Des défis à relever et des voies à explorer***

Le secteur du commerce et de la distribution constitue un véritable levier de la croissance et de l'emploi. Cependant, un certain nombre de défis d'ordres institutionnels, réglementaires et organisationnels freinent le développement du secteur. L'objet de cette note a été de mettre en relief le rôle et le poids du secteur du commerce et de la distribution dans les comptes nationaux et de passer en revue les principaux axes de la stratégie nationale pour le développement et la modernisation du secteur «Rawaj 2020 ». L'accent a, également, été mis sur les opportunités offertes au niveau international par le développement de nouveaux concepts commerciaux. L'étude a, ainsi, montré que, mis à part le volet relatif au commerce de proximité, les autres axes n'ont quasiment pas connu de réalisations notables, notamment, celles ayant trait au maillage commercial, avec un retard considérable sur la création des zones d'activités commerciales, véritable outil de déclinaison territoriale de la vision, et sur la modernisation des marchés de gros qui est au cœur du système de gouvernance de ce secteur.

Les freins au développement, qui contraignent actuellement la performance de ce secteur, n'occulent pas le fort potentiel de progrès à exploiter. Ce potentiel pourrait être aussi bien sur le marché intérieur qu'extérieur. Ainsi, les changements survenus dans la société marocaine servent de véritables catalyseurs au développement et à la modernisation du commerce et la distribution. En plus, le commerce et la distribution ne sont plus perçus comme des domaines connexes aux activités industrielles ouvrant aux distributeurs un champ d'action étendu à la production. D'un autre côté, l'internationalisation de la distribution peut être un vecteur de promotion des exportations marocaines. Ainsi, le secteur du commerce et de la distribution, qui depuis toujours a une connotation domestique, pourrait contribuer à la promotion des exportations marocaines en saisissant les opportunités offertes au-delà des frontières nationales, notamment, sur le marché africain.

### **6.2. Evaluation des politiques sociales**

La DEPF a veillé, durant l'année 2013 à l'approfondissement de ses analyses concernant l'évaluation des politiques sociales et au suivi de la mise en œuvre de la Budgétisation sensible au genre.

#### **6.2.1. Analyse de l'impact des politiques sociales**

En matière d'analyse de l'impact des politiques sociales, un nombre d'études a été réalisé en 2013 afin de fournir des éclairages permettant de préparer les décisions du Ministère sur des questions d'actualité. Ces études ont concerné plusieurs aspects avec une attention particulière aux politiques de l'emploi, à la santé et la protection sociale et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

#### ***Politiques de l'emploi***

Au cours de l'année 2013, plusieurs travaux en relation avec la problématique de l'emploi ont été réalisés afin de cerner cette problématique en présentant les efforts déployés pour la promotion de l'emploi qui ont permis de ramener le taux de chômage aux alentours de 9%.

Dans ce cadre, la DEPF a contribué activement au comité national chargé de l'élaboration de la stratégie nationale intégrée de l'emploi (SINE). L'étude de diagnostic sur la situation de l'emploi préalable à l'élaboration de cette stratégie a constitué une

première étape franchie dans le processus de l'élaboration de la SINE. Ce diagnostic est le résultat d'un processus concerté avec les différents partenaires responsables de la mise en œuvre de la politique de l'emploi (Ministères, Syndicats, secteur privé, partenaires techniques et financiers).

Par ailleurs, d'autres réflexions ont été menées afin de réunir les conditions nécessaires à la dynamisation de l'emploi et de donner un nouveau souffle aux dispositifs publics de lutte contre le chômage des jeunes. Il s'agit de la recherche d'une inflexion significative du modèle de croissance économique, de la relation entre la croissance et l'emploi, de la réforme du système d'éducation et de formation et de la participation des femmes à la population active.

La question de la relation entre la croissance et l'emploi au Maroc a fait l'objet d'une coopération entre la DEPF et la Banque Africaine du Développement qui vise à apprécier l'état des lieux, anticiper les risques et formuler des réponses appropriées. L'étude identifiera les obstacles liés à l'accès à un emploi de qualité et à la mise en œuvre des réformes qui favorise l'inclusion sociale et formule de nouvelles recommandations et activités permettant une meilleure qualité de la croissance en termes d'emplois.

### ***Santé et protection sociale***

La question de la protection sociale a constitué un sujet de grande importance pour la DEPF. La participation de la DEPF aux travaux de préparation des assises nationales de la santé a permis d'enrichir et de renforcer les connaissances des chargés de dossier, notamment sur les questions de l'offre des soins. Dans ce cadre, un travail relatif aux réalisations et défis du secteur de la santé a permis de constater le coût supporté par les ménages dans le financement de la santé mis l'accent sur la charge de financement de la santé. Les dépenses directes des ménages représentent 53,6% en 2010 des dépenses totales de santé.

Par ailleurs, l'exploitation et le traitement des données de la santé et celles des retraites au Maroc ont permis de dresser un état des lieux de la protection sociale au Maroc qui ne dépasse pas le taux de 36% en 2011. Ces études ont permis aussi de mettre en exergue les contraintes et les défis, liés essentiellement aux problèmes de financement, afin de dégager des pistes d'amélioration et des propositions de réformes.

Enfin la problématique de la protection sociale des migrants a également été un sujet d'intérêt dans la DEPF qui participe activement aux réunions du comité du pilotage de l'étude sur l'évaluation et l'extension de la protection sociale des travailleurs marocains à l'étranger et apporte sa contribution à travers des remarques et observations visant à améliorer la qualité de l'étude.

### ***Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD)***

La question des OMD a retenu une attention particulière au niveau des travaux de la DEPF alors que deux années seulement nous séparent de 2015. Dans ce cadre, une analyse comparative des OMD a été réalisée pour dégager les avancées du Maroc par rapport aux objectifs fixés et par rapport aux réalisations d'un échantillon de 10 pays comparables, mais aussi pour tirer les principaux enseignements des pays ayant les mieux réussi.

En effet, les différents indicateurs en liaison avec les OMD ont connu une évolution positive même si des variations ont été enregistrées en termes de rythme de réalisation par rapport à chaque objectif. Ceci a permis au Maroc d'atteindre certains objectifs et d'avancer de manière importante dans la réalisation d'autres objectifs. Cependant, ces



réalisations sont à relativiser lorsqu'on les compare avec les performances des pays de l'échantillon. Ceci dénote de l'importance de l'effort qui reste à fournir pour améliorer les performances du Maroc en matière d'OMD.

Il y a lieu aussi de préciser que les acteurs nationaux au Maroc se sont pleinement engagés dans la réflexion de l'après 2015. Cet engagement s'est matérialisé par l'organisation de plusieurs rencontres, auxquelles la DEPF a participé, et la publication en mai d'un rapport retraçant les priorités de développement pour l'après 2015 au Maroc tels qu'ils ont été exprimés par les participants aux processus de consultation nationales lancés dans ce cadre.

### **6.2.2. Budgétisation sensible au genre**

Au niveau de la budgétisation sensible au genre, l'année 2013 a été marquée par la création du Centre d'Excellence de la Budgétisation Sensible au Genre (CE-BSG) au sein du Ministère de l'Economie et des Finances dont les missions sont articulées autour de trois axes stratégiques à savoir :

- La capitalisation du savoir acquis résultant de l'expérience cumulée du Maroc en matière de BSG et ce, notamment, à travers le système de gestion des connaissances KM-BSG développé au sein du MEF en partenariat avec l'ONU Femmes ;
- L'approfondissement et la rénovation conceptuelle, en privilégiant la recherche et l'innovation en matière de la BSG à l'échelle nationale et mondiale ;
- Le renforcement de l'appropriation de la BSG par l'ensemble des intervenants, à travers le renforcement des capacités des acteurs concernés.

Pour mettre en réseau l'ensemble des intervenants en matière de la BSG et pouvoir renforcer des liens de coopération (à différentes échelles nationale, régionale et mondiale en privilégiant des partenariats Sud-Sud et Sud-Nord), le CE-BSG s'appuie sur la plateforme électronique de gestion de connaissance (Knowledge Management) en matière de BSG (KM-BSG) actuellement fonctionnelle et accessible.

Pour réussir le fonctionnement du CE-BSG et s'assurer de l'atteinte des résultats escomptés particulièrement en matière de rayonnement régional et international, une convention de partenariat entre le Ministère de l'Economie et des Finances et l'ONU Femmes a été signée, le 06 juin 2013, pour la mise en œuvre des activités inscrites dans le plan d'action du CE-BSG.

Il y a lieu de noter dans ce cadre qu'un comité de pilotage composé des Directeurs des Etudes et des Prévisions Financières, du Budget, des Affaires Administratives et Générales et de la représentante d'ONU Femmes (bureau de Rabat) a été créé pour décliner les orientations stratégiques du CE-BSG. De même, un comité de suivi a été mis en place composé des représentants des Directions des Etudes et Prévisions Financières, du Budget, des Affaires Administratives et Générales et de l'ONU FEMMES. Ce comité est un mécanisme complémentaire du Comité de Pilotage, chargé du suivi régulier de la mise en œuvre des activités du CE-BSG.

## **8. APPRÉCIATION DE LA DYNAMIQUE RÉGIONALE**

Dans le cadre des travaux consacrés à la question de la régionalisation, la DEPF a poursuivi au cours de l'année 2013 sa contribution au développement de la réflexion sur la région et ce, à travers la réalisation, notamment, de l'étude relative à la convergence des régions du Maroc en lien avec les grandes réformes structurantes engagées par le Maroc

au cours de cette dernière décennie afin de tirer le meilleur profit de son potentiel territorial et d'assurer une meilleure répartition des fruits de la croissance, d'emploi et partant de niveau de vie des populations locales.

La dynamique enclenchée par ces réformes se reflète dans un rattrapage engagé par les régions émergentes. Cette étude a montré que cette dynamique tend vers une convergence des régions vers un sentier commun et a évalué la vitesse d'évolution de la croissance économique régionale afin d'accomplir cette convergence. Il a été, également, question de détecter une éventuelle présence d'interactions économiques régionales et ce, en faisant appel à un nouveau pan de l'économétrie dite économétrie spatiale. Cette approche innovante a permis d'apprécier les formes de répartition de la richesse nationale et de rendre compte de la pertinence du choix de la localisation et de l'agglomération des activités économiques et des infrastructures de support dans la concentration ou la diffusion des fruits de la croissance.

Pour accompagner la dynamique que connaît le processus de régionalisation avancée, et pour une connaissance approfondie du potentiel des systèmes productifs régionaux, l'étude sur l'analyse de la configuration économique des régions a été actualisée au cours de l'année 2013. L'objectif est d'évaluer les contributions régionales dans la création de la richesse nationale et d'en tirer des mesures permettant de réduire davantage les disparités intra et interrégionales selon une utilisation efficiente des potentialités humaines et naturelles locales.

Par ailleurs, et à l'aune de l'élaboration d'une plateforme d'analyse et de propositions pour un Nouveau Modèle de Développement pour les Provinces du Sud du Royaume (NMDPS), par le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), l'analyse de l'état de développement socioéconomique des régions du Sud s'avère nécessaire afin d'alimenter le débat sur ce modèle. En effet, la conception d'un tel modèle requière une connaissance approfondie des dynamiques économiques et sociales de ces régions, de leurs spécificités et de leurs potentiels et contraintes. C'est dans cette perspective que la monographie des régions du sud a mis en relief les potentialités et les enjeux de croissance économique du Sud, ses locomotives sectorielles, ses spécialisations et ses vocations régionales. Elle a exploré, également, les avancées au niveau des indicateurs de développement humain, les améliorations de l'accès de la population aux secteurs sociaux ainsi que les problèmes qui entravent le décollage d'un développement régional porteur de croissance, créateur de richesse et générateur d'emplois.

## **PARTIE III : DEVELOPPEMENT DES PROJETS D'APPUI**

Pour une modernisation et amélioration des outils de gestion au seins de la DEPF, le développement des projets d'appui s'est poursuivi à travers des actions d'affinement des outils de modélisation et de prévision, de consolidation du système d'information, de redynamisation du processus de programmation stratégique ainsi que des actions de modernisation de la gestion des ressources humaines et de la coopération.

### **1- PERFECTIONNEMENT DES OUTILS DE SIMULATIONS DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES**

Les travaux de la DEPF ont été essentiellement centrés durant l'année 2013 autour de quatre axes. Le premier concerne l'entretien et l'utilisation en prévision et en variantes des maquettes déjà construites. Le second axe porte sur la poursuite du développement des maquettes sectorielles annuelles d'équilibre partiel pour les prévisions des équilibres ressources-emplois et des comptes de production correspondants. Les évaluations des impacts économiques des dépenses fiscales relatives à la construction de logements sociaux et des impacts macroéconomiques de l'indexation partielle des prix domestiques des produits pétroliers liquides aux cours internationaux correspondants constituent les deux derniers axes de travail.

Ainsi, l'année 2013 a été marquée par deux grands axes de travail, à savoir, la réforme du système de compensation et celle de la fiscalité. La DEPF a procédé à la construction des instruments nécessaires qu'il a ensuite utilisés pour mener les études d'évaluation. En outre, il a continué à élaborer les mises à jour des outils déjà disponibles ainsi que leur cadre comptable au fur et à mesure de la disponibilité de nouvelles données.

#### **1.1. Les Modèles Economiques**

Durant l'année 2013, la DEPF a procédé au développement et à l'entretien de plusieurs maquettes macro économétriques et à la réalisation de plusieurs études d'impacts.

##### **Maquettes macro économétriques annuelle et trimestrielle**

Cet axe s'intéresse au développement, à l'entretien et à l'utilisation des maquettes macro économétriques, annuelle et trimestrielle, de prévision et de simulation d'impacts de la DEPF. Ainsi, plusieurs travaux ont été réalisés en 2013. Il s'agit de la réalisation de scénarii de prévision au titre de la période 2013-2016 à l'aide de la maquette MIMPAS, la modélisation des valeurs ajoutées de l'industrie au niveau trimestriel à l'aide des indices de production, la réalisation de scénarii de prévision des valeurs ajoutées trimestrielles pour le deuxième, le troisième et le quatrième trimestre de l'année 2013 et la réalisation des variantes relatives aux impacts sur l'économie marocaine d'une baisse de la valeur ajoutée agricole à l'aide de la maquette MIMPAS et d'un modèle VAR.

Ces travaux concernent également l'évaluation des effets de la dépréciation de l'Euro sur la balance commerciale du Maroc et l'évaluation des effets macroéconomiques d'une dévaluation du dirham réalisée suite à la publication de l'étude du HCP sur les effets de la dévaluation du dirham sur l'économie marocaine.

##### **Maquettes sectorielles**

Dans la continuité des travaux sur les maquettes sectorielles, l'année 2013 a connu, d'une part, l'utilisation des maquettes déjà finalisées en prévision (maquettes du BTP, du tourisme, du transport, du commerce, de l'agriculture) et, d'autre part, les travaux de construction de nouvelles maquettes pour les sous-branches de l'industrie de

transformation et du secteur de l'industrie extractive et la mise en place d'une maquette du commerce extérieur par groupement d'utilisation.

Parmi les travaux réalisés dans ce sens, il y a lieu de citer la construction d'une maquette annuelle simultanée des équilibres ressources-emplois et des comptes de production en volume pour les branches de l'industrie et de l'électricité et eau et le calcul des indices mensuels du commerce extérieur (prix/volume) pour les besoins de modélisation de la maquette du commerce extérieur et de suivi de conjoncture.

### ***Etudes d'impacts relatives à l'indexation des prix des produits pétroliers et aux dépenses fiscales liées à la construction de logements sociaux***

En se basant sur de nouvelles maquettes partielles, la DEPF s'est penché sur la réalisation de deux études. La première a porté sur l'analyse de la contribution du prix du pétrole brut et celui du raffiné dans l'explication du prix à la pompe ainsi que les évaluations d'impacts des fluctuations du prix du pétrole sur les composantes de l'indice du prix à la consommation finale et intermédiaire et sur les agrégats macroéconomiques. La seconde étude a été réalisée en partenariat avec la Direction Générale des Impôts et concerne l'appréciation des impacts macroéconomiques des dépenses fiscales octroyées au secteur du logement social.

## **1.2. Les Modèles Multisectoriels**

Outre la construction et l'entretien de plusieurs maquettes, l'année 2013 a été marquée, notamment, par l'évaluation des impacts de la réforme du système de la compensation et l'évaluation des impacts économiques et sociaux des dépenses fiscales.

### ***Evaluation des impacts de la réforme du système de la compensation***

Dans le cadre de l'étude sur la réforme de la compensation, La DEPF a mis en place une maquette multisectorielle de micro-simulation à dynamique séquentielle pour l'évaluation d'impacts de la réforme de compensation. C'est une maquette qui s'inspire de la maquette basée sur les structures des prix des produits énergétiques pour évaluer la hausse des prix des produits pétroliers, intervenue le 2 juin 2012, du modèle Input-Output des prix pour évaluer les répercussions directe et indirecte d'un changement du prix d'un bien sur les prix à la production et à la consommation et du modèle de la Banque Mondiale conçu dans le cadre de l'appui à la réforme des subventions énergétiques en Indonésie.

Cette maquette a permis d'effectuer une évaluation d'impacts de la réforme de la compensation selon le scénario adopté par le Ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance.

### ***Evaluation des impacts économiques et sociaux des dépenses fiscales***

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique fiscale du Gouvernement et suite aux recommandations des assises nationales sur la fiscalité tenues en avril 2013, la Direction Générale des Impôts (DGI) propose une réforme partielle de la TVA portant sur la modification des taux appliqués à un ensemble de biens et services.

La DEPF a élaboré une étude sur les impacts de ce changement de taux pour une liste de produits majoritairement constituée de biens alimentaires, mais qui intègre également d'autres produits comme l'eau, l'électricité, les médicaments, les services d'éducation et du transport de voyageurs. L'évaluation effectuée pour chaque produit concerne la dépense fiscale par quintile, l'effet sur la dépense annuelle par personne et par quintile ainsi que l'impact sur le prix du produit et le niveau général des prix.

Les impacts présentés dans cette étude s'appuient sur les données des Enquêtes Nationales sur le Niveau de Vie des Ménages (ENNVVM) pour les années 2001 et 2007. Toutefois, ces données ne permettent pas d'effectuer une distinction entre les consommations issues des secteurs formels et informels ou de l'autoconsommation. De plus, ces Enquêtes ne fournissent pas un niveau de détail suffisant pour l'ensemble des produits concernés par la réforme de la TVA. Etant donné l'importance de ces éléments pour l'évaluation des dépenses fiscales relatives à la TVA, d'autres sources d'informations ont été mobilisées pour effectuer les affinements nécessaires pour les produits du riz, la farine, la semoule, la viande rouge, la viande blanche, le lait liquide par sous-produit, les huiles alimentaires et les médicaments.

Par ailleurs, La DEPF a procédé à l'évaluation d'impact d'une éventuelle taxation des revenus dans le secteur agricole à travers : l'estimation du revenu agricole par type de terres (Bour/Irrigué), par branche d'activité et par classe d'exploitation, l'estimation de la rémanence dans le secteur agricole et l'évaluation de l'impact économique et budgétaire de la taxation du secteur agricole.

### ***Construction et entretien de maquettes***

La DEPF a procédé à l'élaboration d'une maquette agricole statique relative à la campagne agricole 2010-2011 basée sur la structure des coûts d'une large gamme de produits agricoles. Cette maquette a été intégrée dans le modèle d'évaluation d'impact de la taxation du secteur agricole. Elle a construit, également, un modèle de demande presque parfait (AIDS) pour l'évaluation d'impact d'une modification des prix ou du revenu sur la consommation des ménages et un cadre comptable du MEGC pour l'année 2009.

## ***2- REFONTE GLOBALE DE LA BANQUE DE DONNÉES MANAR***

Le projet de la refonte globale de la banque de données MANAR, porteur d'une nouvelle ambition pour faciliter la diffusion, à une large échelle, d'une information économique, financière et sociale. Il permettra, entre autres, de marquer un nouveau palier de transparence, d'accessibilité et de partage continu de l'information, de promouvoir la veille informationnelle sur les secteurs stratégiques au service des autres Directions et partenaires du Ministère, ainsi qu'aux universités et au secteur public et permettra, in fine, de valoriser le patrimoine de données et éviter une perte de temps croissante pour produire l'information dont les utilisateurs ont besoin pour des fins d'analyse financière, économique et sociale.

Pour atteindre ces objectifs stratégiques, des approches créatrices et novatrices ont été adoptées lors des phases de la conception et du développement. Ces approches ont fait de la banque de données MANAR un système intelligent, qui est toujours en interactivité avec ses utilisateurs dont il connaît bien ses centres d'intérêt, plutôt qu'un simple entrepôt de données.

Parmi ces approches, il y a lieu de citer la possibilité donnée aux utilisateurs pour définir et gérer leurs propres centres d'intérêt et pour envoyer à l'administrateur fonctionnel des doléances en termes d'information « brute » et en termes de traitement. C'est une manière intelligente pour cibler et connaître les besoins évolutifs des utilisateurs.

En termes d'actions réalisées, l'année 2013 a été entamée par le lancement de la phase relative au développement et ce, après l'achèvement de la première phase du projet relative à l'étude de l'existant et l'analyse des besoins ainsi que la deuxième phase se rapportant à la conception détaillée de la nouvelle plateforme. Cette phase a été marquée

par une forte mobilisation de l'équipe technique et fonctionnelle pour le suivi, le test et la validation des livrables effectués par le prestataire.

A l'issue de cette phase, la quatrième et dernière phase du projet a été lancée. Elle consiste à la reprise des données de la base de données existante vers la base de données cible, à la formation des utilisateurs et au test global du projet.

### ***Mise à jour de la banque de données MANAR***

Le développement des outils et supports contenant l'information dont dispose la Direction a accompagné l'effort d'enrichissement et de mise à jour du contenu de la banque de données MANAR. Ainsi, la banque de données Manar est composée actuellement de plus de 20 mille séries annuelles et infra-annuelles qui couvrent les différents domaines qui intéressent la Direction, à savoir les agrégats économiques, les finances publiques, le sectoriel, les données sociales, les données monétaires, les prix, l'environnement international etc.

L'information remonte à un historique lointain qui peut aller jusqu'au années 50, les séries ont été, traitées et harmonisées selon des techniques statistiques appropriées afin de faciliter leur exploitation dans différents travaux de recherche (modélisation, prévision, évaluation d'impacts...).

Les principales actions réalisées en 2013 se sont articulées autour de la mise à jour régulière de ce patrimoine informationnel. Il fait, également, l'objet d'affinement et d'enrichissement continu selon un procédé de collecte adéquat, à travers les données produites aussi bien par les Directions du Ministère que par les autres Départements Ministériels.

Ces réalisations sont le fruit du renforcement des relations d'échange d'informations avec les différents partenaires de la Direction. Il s'agit en l'occurrence de l'OCP, la CNSS, la TGR, Bank Al Maghrib, le Ministère du Commerce et d'Industrie, l'OMPIC, l'Office des Changes, le HCP ...

### ***Génération des tableaux de bord***

En 2013 la DEPF a procédé à l'édition et la mise à jour des tableaux de bord suivants :

- Tableau de bord de veille stratégique ;
- Tableau de bord mensuel de l'économie marocaine ;
- Tableau de bord des principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux ;
- Tableau de bord annuel de l'économie marocaine ;
- Tableau de bord des finances publiques ;
- Tableau de bord social.

### ***Rayonnement de la Direction***

La diffusion des documents de la DEPF est un élément du rayonnement de la Direction en interne en impactant le circuit de décision mais aussi en externe en animant le débat public. En 2013, la Direction a effectué un ensemble de diffusion à l'ensemble de ses partenaires sur des thématiques spécifiques.



### **3- SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION ET D'ÉVALUATION DE PROJET (SIGEP)**

La Mise en place d'un système d'information et de gestion et d'Évaluation des projets «SIGEP» permettra d'atteindre plusieurs objectifs, notamment : la structuration des projets et la planification des différentes phases y afférentes ; l'optimisation des ressources humaines et matérielles ; la mobilité des cadres au profit des projets prioritaires tout en permettant de faire un suivi et une évaluation en temps réel la charge de travail attribuée à chaque cadre ainsi qu'à l'édition des tableaux de bord, des états de reporting et des supports du pilotage et d'aide à la décision.

L'année 2013 a été marquée par le début du déploiement du SIGEP au niveau de la Direction des Etudes et des Prévisions Financières (DEPF). Ainsi, les différentes fonctionnalités du système ont été testées et trois sessions de formation ont été organisées au profit des responsables de la DEPF. Ces formations ont eu pour principal objectif l'appropriation du système par les participants et la prise de connaissance de l'environnement et des fonctionnalités du système.

### **4- MODERNISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

#### **4.1. Formation**

De par sa vocation de Direction d'études, la DEPF a toujours consacré une intention particulière au développement des compétences professionnelles, à la mise à niveau du savoir et du savoir-faire de l'ensemble de ses équipes, en inscrivant la formation comme axe stratégique dans son Plan d'action Opérationnel (PAO).

L'année 2013 a connu la réalisation de 786 Jours/Hommes/Formation avec un taux d'accès de l'ordre de 63%. Les actions de formation réalisées au niveau du plan spécifique de la DEPF ont concerné les techniques de modélisation de la finance de marché et l'économétrie spatiale pour données territoriales.

Pour les stages de formation à l'étranger, au titre de 2013, 13 cadres et responsables de la DEPF ont bénéficié d'actions de formation à l'extérieur du Maroc portant sur des sujets concernant les politiques publiques, la gestion macroéconomique et la politique budgétaire, le genre,...

#### **4.2. Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences**

La gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences constitue un levier incontournable et spécifique pour le renforcement de la performance de la Direction. C'est dans ce sens que le projet GPEEC est considéré comme prioritaire dans le PAO de la Direction. La GPEEC a pour objectifs de prévoir les évolutions des effectifs, de dresser le plan de recrutements, de participer aux redéploiements des cadres et des responsables, de renforcer la définition des besoins en formations et de gérer les carrières de manière plus individualisée.

Suite à la mise à jour du référentiel des emplois et des compétences de la DEPF en 2012, il était nécessaire de procéder à une mise à jour de l'évaluation des compétences à travers des questionnaires d'évaluation des compétences requises par les postes occupés par rapport aux compétences détenus par les cadres et responsables de la direction.

Ainsi, l'année 2013 a constitué une année d'évaluation des compétences de l'ensemble du personnel de la Direction. Les résultats de cette évaluation ont servi d'abord comme l'un des critères de choix lors des candidatures aux stages de formation à

l'étranger. En outre, la dite évaluation nous permettra par la suite, d'élaborer un plan de formation pour la réduction des gaps constatés en termes de niveau de compétence.

## **5- COOPÉRATION**

La Direction des Etudes et des Prévisions Financières, a toujours privilégié la Coopération Technique comme un outil de développement de ses compétences, d'échange permanent et d'ouverture sur son environnement à travers l'institutionnalisation de cette coopération fructueuse et concluante avec plusieurs entités.

Durant l'année 2013, la DEPF a veillé sur la dynamisation des axes de coopération et de partenariat liant la Direction à plusieurs organismes nationaux et internationaux (OCDE, DGT,...). Ces travaux ont eu trait à une palette de thèmes d'actualité (système financier, perspectives de l'économie, agriculture, environnement, aménagement du Territoire...).

De plus, l'année 2013 a été marquée par la poursuite des actions de coopération avec plusieurs institutions internationales, notamment, le Centre Méditerranéen pour l'Intégration(CMI), la Banque Africaine du Développement, l'OCDE...

### **5.1. Coopération dans le cadre de la Budgétisation Sensible au Genre**

L'année 2013 a été marquée d'une part par la participation de la DEPF à plusieurs événements portant sur le partage de connaissances et d'expertises en matière de BSG et d'autre part par l'organisation d'ateliers de travail dans le cadre d'opérationnalisation du CE-BSG. Il s'agit essentiellement de la participation du Ministère de l'Economie et des Finances, représenté par M. Chafiki Directeur des Etudes et des Prévisions Financières à la 57<sup>ème</sup> session de la Commission de la Condition de la Femme qui, a eu lieu à New York du 04 au 15 mars 2013. Cette session s'est focalisée sur les thèmes clés suivants : L'élimination et la prévention de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, le partage égal des responsabilités entre les femmes et les hommes, y compris les soins donnés dans le contexte du VIH/sida et les questions principales sur l'égalité des sexes à refléter dans le cadre de développement pour l'après-2015.

L'année 2013 a marqué, également, par la participation de la DEPF au colloque international « Coopérer pour une bonne gouvernance économique en promouvant la mixité » organisé par l'ADETEF le 19 mars 2013 à Paris et aux travaux des réunions du groupe d'experts de haut niveau organisés par le Bureau International du Travail, le 21 et 22 mai 2013, au Liban. Cette dernière rencontre avait pour objectif la discussion des thématiques liées à l'autonomisation économique des femmes dans le contexte des transitions arabes. Ces réunions ont été marquées par la participation d'experts de haut niveau représentant les gouvernements, les organismes et les agences de développement, le milieu universitaire ainsi que les organisations non gouvernementales.

La DEPF a participé aux ateliers de travail, tenus du 12 au 13 mai 2013 au Caire, et organisés par la Commission des Femmes Arabes en partenariat avec ONU Femmes. Ces ateliers avaient pour objectifs de débattre la situation des femmes dans les pays en situation de transition politique et de guerre civile ainsi que des modalités de financement de l'égalité dans ces contextes.

La DEPF a contribué aux travaux du 11<sup>ème</sup> Forum des Nations Unies pour le Service Public tenu, du 24 juin au 27 juin 2013, à Manama, capitale du Bahreïn, en présence de 700 participants représentant 90 pays. Le Forum a été enrichi par l'organisation de plusieurs ateliers dont, essentiellement, l'atelier portant sur les voies de

transformation du Service Public pour avancer l'égalité de genre. Cet atelier avait pour objectifs de discuter et partager les initiatives mises en place à l'échelle mondiale pour la promotion de l'égalité de genre dans le service public ; de mettre en exergue l'état d'avancement des initiatives relatives à la Budgétisation Sensible au Genre dans le monde, de mettre en place une plate-forme d'échanges de connaissances et d'expertises en matière d'égalité de genre et de décliner des orientations et des recommandations à l'issue des discussions en faveur de l'amélioration de l'accès des femmes et des hommes au service public.

Par ailleurs, la DEPF a organisé en partenariat avec la Direction de la formation des cadres administratifs et techniques (DFCAT) relevant de la Direction Générale des Collectivités Locales (Ministère de l'Intérieur) et ONU Femmes, les 5 et 6 octobre 2013 à Rabat, un atelier d'initiation à la BSG au profit des membres du Réseau des Femmes Elues Locales d'Afrique (REFELA), et ce, dans le cadre de l'opérationnalisation des activités du Centre d'Excellence de la BSG. Cet atelier avait pour objectif d'enrichir les connaissances des membres du REFELA en matière d'appropriation des concepts et des instruments favorisant une gestion efficace des finances locales, en y intégrant les principes d'équité, d'égalité et de la pleine réalisation des droits des citoyennes et des citoyens.

La DEPF a participé aux ateliers d'initiation à la Budgétisation Sensible au Genre, organisés par ONU Femmes, bureau chargé de la région arabe, en décembre 2013 à Casablanca. Ces ateliers ont connu la participation de représentants des Ministères des Finances et de bureaux d'ONU Femmes en provenance de l'Egypte, la Jordanie, la Palestine, le Yémen, l'Irak et le Royaume du Bahreïn. Les travaux des ateliers ont été marqués par la présentation de l'état d'avancement de l'implémentation de la BSG dans ces pays tout en s'inspirant de l'étude de deux cas pratiques en l'occurrence les expériences du Maroc et d'Egypte.

## **5.2. Coopération avec la Direction Générale du Trésor (DGT) en France**

Les rencontres entre la DEPF et la Direction Générale du Trésor (DGT), dans le cadre de la coopération franco-marocaine entre le Ministère de l'Economie et des Finances marocain et le Groupement d'intérêt public ADETEF, présentent un exemple de bonne pratique en matière de coopération et de partenariat. Une coopération enrichie par un niveau d'expertise élevé, mis au service d'une coopération franco-marocaine d'exception.

Dans ce cadre, un séminaire macro-économique a été organisé, le 13 décembre 2013, à Rabat. Les questions traitées lors ce séminaire ont porté, notamment, sur les situations économiques et financières dans le monde, en France et au Maroc, sur la question de positionnement dans les chaînes de valeur mondiales et sur le volet dédié aux instruments de traitement de l'information et de modélisation mis au service de l'analyse économique et financière dans les deux pays.